VIVRE À
Angers
MENSUEL | N°271
1,22 € | SEPTEMBRE 2003

12 la VILLE
Angers s'adapte au handicap

8 au CONSEIL
ROLAND CASTRO DESSINERA LES CAPUCINS

24 le MAG'
REDÉCOUVRIR AXILETTE ET LENEPVEU

28 le GUIDE
LES ABBAYES ANGEVINES OUVRENT LEURS PORTES

le SOMMAIRE

> ACTUALITÉ

Innovation : trois projets angevins récompensés [5]
Athlétisme : Ana Guevara, championne du monde [6]
Villevêque : le château-musée ouvert au public [6]
Angers-Bamako : deuxième chantier angevin pour seize Maliens [7]

8

> AU CONSEIL

Roland Castro dessinera les Capucins [8]

10,7 M€ pour le logement social [9]

> LA VILLE

Angers s'adapte au handicap [12]

Le 22 septembre, Journée sans voiture [14]
Le riche programme de l'institut municipal [15]
Extension au cimetière de l'Ouest [16]

> LES QUARTIERS

Belle-Beille : travaux à la tour 108 [18]

Lac-de-Maine : ambiance tranquille au centre Mollière [19]
Centre-ville, La Fayette : l'îlot Bergue en chantier [20]
Justices, Madeleine, Saint-Léonard : Louis Blanvillain, créateur de l'Étoile d'or [20]
Roseraie : Sébastien, aux commandes du cybercentre [22]

> LE MAG'

24

Deux expositions sur Lenepveu et Axilette [24]

Dernière saison pour Hubert Soudant [25]

> LE GUIDE

Les abbayes angevines à découvrir [28]

Les menus de la IIIe République [29]
À la rencontre d'une œuvre du musée
Le 12 octobre, Régates angevines [31]

30

EDITORIAL

La ville pour tous

On a l'habitude de parler des "Angevins" ou des "habitants de notre ville" sans toujours penser à la diversité que recouvre ce terme. Se côtoient, en effet, à Angers des cultures différentes, tous les âges de la vie, des personnes aux aspirations diverses. C'est pourquoi nous devons veiller chaque jour à la nécessaire cohésion de notre ville afin que tous, nous nous sentions Angevins. Ce travail de chaque instant passe par une attention particulière et solidaire envers les personnes isolées, fragilisées ou démunies.

La récente crise caniculaire vient nous le rappeler cruellement. Même si notre ville a été relativement préservée, je souhaite qu'au-delà des polémiques, nous puissions réfléchir aux moyens les mieux appropriés pour protéger les personnes les plus exposées.

Mais nous devons aussi être vigilants au quotidien afin de ne pas exclure certaines catégories d'Angevins. Par le passé, la prise en compte des spécificités des personnes handicapées, n'a pas toujours été un réflexe bien ancré dans notre société. Si des avancées notables ont été effectuées ces dernières années à Angers, il reste encore des progrès à faire pour améliorer le confort et adapter toujours mieux nos équipements et nos logements, afin de les rendre accessibles à tous.

La ville est un espace partagé dans lequel chacun doit pouvoir trouver sa place, sans distinction.

Jean-Claude Antonini
Maire d'Angers

VIVRE À ANGERS. Rédaction-réalisation : service information • Édition : Ville d'Angers - BP 23527 - 49035 Angers Cedex 01 • Directeur de la publication : Jean-Claude **Antonini** • Directeur de la Communication : Bernard **Lecoq** • Rédacteur en chef : François **Lemoulant** • Rédaction : Thierry **Bonnet** (photographe), Benoît **Chanteloup**, François **Lemoulant**, Marine **Leroy**, avec la collaboration de Jean-Patrice **Campion**, Pascal **Le Manio**, Sylvain **Bertoldi** • Secrétariat "Vivre à Angers" : Patricia **Thibault**, Sandrine **Gaudicheau**, 02 41 05 41 31 • Secrétariat agenda culturel : Chantal **Roby**, 02 41 05 41 34 • Photo de Une : Jean-Patrice **Campion** • Conception graphique & maquette : **MCM Information**, 04 76 03 78 30 • Publicité : **Ouest-Expansion**, 02 99 35 10 10 • Photogravure : **Paragraphe**, Angers • Impression : **Imaye**, Laval • Distribution : **Delta Diffusion** • Tirage : 80 000 exemplaires • Dépôt légal : IIIe trimestre 2003 • I.S.S.N. : 0767-354 X

Thierry Bonnet

INSOLITE

Les Accroche-cœurs mettent la ville au vert

Début septembre, d'étranges jardiniers ont envahi la ville. Les Angevins n'ont pas pu rater l'arrivée de spectaculaires échafaudages en bambou, comme sur la place du Ralliement (photo). La verdure commençait à envahir les rues. Tout ceci en vue des Accroche-cœurs, prévus du 11 au 14 septembre. Nous reviendrons en images sur l'événement dans notre prochain numéro. ■

LE CHIFFRE

67 296

journées "enfant" ont été comptabilisées cet été dans les vingt-deux centres de loisirs municipaux: centres de loisirs maternels pour les enfants de 2 à 5 ans et centres de loisirs sans hébergement pour les jeunes de 6 à 14 ans. Pour les activités du mercredi et des vacances, les inscriptions peuvent se faire à tout moment dans les centres. Renseignements: 0241054396.

Thierry Bonnet

LA PHOTO

Un été de spectacles

Comme chaque été, le cloître Toussaint a résonné aux sons des musiques du monde. Les douze spectacles d'Angers l'été ont séduit quelque 9663 spectateurs en juillet et en août. Le 31 juillet, le spectacle Malaje *(photo),* donné place de la République, gratuitement et en soutien au mouvement des intermittents, a réuni plus de 1500 spectateurs. Plus tôt dans la soirée, les intermittents et les Angevins ont pu débattre des conséquences de la réforme gouvernementale à l'occasion d'un forum.
À noter également que le festival "off" Jazzambar, organisé pour la deuxième année, a remporté un beau succès avec 2400 spectateurs au total. ■

À NOTER

20 et 21 septembre, journées du Patrimoine 22 septembre, journée sans voiture 23 septembre, table-ronde sur le handicap dans la ville à 17 h 30, salle Daviers 24 septembre, réunion publique du maire avec les habitants du quartier Saint-Jacques, Doutre, Nazareth à 20 h 30, au Beaurepaire 29 septembre, conseil municipal à 19 h à l'hôtel de ville 3 au 6 octobre, salon de l'habitat et salon Maison bois

ZOOM

Trois projets innovants récompensés

Thierry Bonnet

Les trois équipes angevines ont été récompensées par l'ANVAR.

Un procédé révolutionnaire pour diagnostiquer la fibrose du foie; des champignons microscopiques pour développer les cultures tout en limitant l'apport d'engrais; une nouvelle molécule qui permettrait d'éradiquer maladies nosocomiales, plaque dentaire et problèmes d'hygiène dans l'agroalimentaire… Les projets SNIF, IF TECH et SURFACTIS, mis au point par trois équipes de chercheurs angevins, viennent d'être récompensés par le ministère de la recherche et l'ANVAR (agence nationale de la valorisation de la recherche) dans le cadre du concours national de l'innovation (1439 candidatures). Ils recevront respectivement 45000, 150000 et 280000 €. De quoi les aider à traverser les longues phases d'essais, d'études de marché et d'homologation avant la création de leur entreprise. *"Ces trois projets ont de réelles chances d'aboutir sur le plan économique, mais ils sont complexes et longs à mettre en œuvre. Ils ne pourraient pas voir le jour sans une aide publique",* insiste Jean-Pierre Bretaudière, président d'Angers Incubateur. Sa structure, créée en 2001 au sein d'Angers Technopole, détecte les projets innovants dans l'agglomération et leur apporte un soutien (hébergement à la maison de la technopole, contacts, recherche d'investisseurs, plan marketing, conseils…) leur permettant de se concentrer sur leur métier. Elle dispose d'un budget de 160000 € abondé par Angers-Agglomération, le Département, la CCI et la Région.

"Mi-2003, précise Jean Quessada, directeur d'Angers Technopole, *seize projets – dont les trois lauréats – étaient suivis ou en cours d'incubation dans les secteurs végétal, santé, électronique, informatique et chimie. Deux entreprises ont déjà pu voir le jour. Et chaque année, nous détectons de nouveaux projets issus des laboratoires publics et privés angevins."* ■

Thierry Bonnet

INITIATIVE

Un centre équestre au Génie

Le Génie a inauguré son centre équestre le 10 juillet sur le site de la caserne Berthezène. *"Deux objectifs : fournir un club sportif et artistique aux familles du personnel et offrir aux militaires un accès facile à l'équitation",* a expliqué le général Bezacier. À la tête de l'ESAG d'août 2001 à août 2003, il est à l'origine du projet. Le centre équestre porte d'ailleurs son nom. Composé de vingt boxes, d'une sellerie, de locaux vétérinaires et d'une carrière, il accueille neufs poneys et neuf chevaux. Cinq militaires spécialisés sont chargés de son fonctionnement. Les premiers cavaliers sont attendus à la mi-septembre. ■

Thierry Bonnet

SPORTS

La montée sereine d'Angers BC 49

La montée d'Angers BC 49 en deuxième division (Pro B) se prépare sereinement. L'entraînement a repris à la mi-août, la première journée de championnat étant programmée pour début octobre. Comme prévu, l'équipe de Bertrand Van Buste-le conserve l'ossature de la saison dernière. À noter, l'arrivée du Poitevin Grégory Bonneau, ainsi que les recrutements probables du Lituanien Andreus Mineikis et d'un joueur américain. *"Nous avons réussi à renforcer nos partenariats privés,* se réjouit Patrick Gauthier, le président. *Nous pouvons donc nous offrir ces deux recrues supplémentaires. Néanmoins, nous restons un club modeste de pro B avec un budget dans la seconde moitié de tableau."*

Albert

L'équipe a débuté sa série de matchs amicaux avant la reprise. Il sera possible de la découvrir sur le parquet de Jean-Bouin le 16 septembre, à 19h30, contre Orléans. ■

AGENDA SPORTIF

16 SEPTEMBRE
Basket
Angers BC 49/ Orléans, 19h30, Jean-Bouin

20 SEPTEMBRE
Football
Angers Sco/Grenoble 20h, Jean-Bouin

21 SEPTEMBRE
Handball
Angers-Noyant/Ivry 16 h, Jean-Bouin
Course
10 km d'Angers, 10h30, la Doutre

26 ET 27 SEPTEMBRE
Basket
Tournoi de l'Étoile d'or, Jean-Bouin

DU 26 AU 28 SEPTEMBRE
Marathon de pêche
Parc de loisirs du lac de Maine

Roller hockey
Tournoi international minime et benjamin, stade André-Bertin

27 SEPTEMBRE
Hockey sur glace
Angers/Brest 18h30, patinoire

4 OCTOBRE
Football
Angers SCO/Istres 20h, Jean-Bouin

7 OCTOBRE
Tennis de table
Angers/Nevers 20h, Jean-Bouin

10 OCTOBRE
Basket
Angers BC 49/ Chalons, 20h, Jean-Bouin

12 OCTOBRE
Régates angevines
9 h 30 - 17 h, la Maine

Thierry Bonnet

À LA UNE

Ana Guevara, reine du 400 m

En 48'90, Ana Guevara a triomphalement remporté la finale du 400 m des championnats du monde de Paris, le 27 août. Dans ses remerciements, la Mexicaine a cité à plusieurs reprises Angers et ses infrastructures sportives. En effet, depuis 2001, Ana Guevara fréquente le stade du Lac-de-Maine. Entourée de son staff technique, la championne est venue s'entraîner régulièrement en juin et juillet lors de la saison des meetings européens. Les athlètes des clubs locaux, qui ont partagé la piste avec elle, parlent d'une femme très abordable. Elle a même accepté de participer à un échange d'une heure avec les jeunes de l'école d'athlétisme du CSJB. ■

DÉCOUVERTE

Le musée-château de Villevêque ouvert

Le château de Villevêque ouvre désormais ses portes au public les samedi et dimanche. Y est présentée une partie du fabuleux legs Duclaux, riche de 900 pièces, que la Ville d'Angers a reçu en héritage. Actuellement, une centaine de ces œuvres sont visibles dans les deux pièces du rez-de-chaussée. Le service des musées a sélectionné les plus beaux chefs-d'œuvre de cette fantastique collection. On peut en particulier admirer de magnifiques statues polychromes en bois datant du XVe siècle, des céramiques de la même époque, de splendides émaux… À terme, l'étage va également être aménagé en salles d'exposition pour accueillir le reste des pièces. ■

Albert

Château-musée de Villevêque, ouvert les samedi et dimanche, de 14 h à 18 h. 2 €. L'entrée se fera de 14 h à 19 h et sera gratuite les 20 et 21 septembre, dans le cadre des journées du Patrimoine.

LE CHIFFRE

15 ans

Angers et Wigan sont jumelées depuis 15 ans. Pour fêter l'événement, l'office de coopération internationale d'Angers a organisé un voyage du 21 au 28 août. Quarante Angevins, accueillis par Angers twining association, ont pu découvrir Wigan, sa région et son rugby à XIII. Une soirée "spécial anniversaire" a réuni autour des Angevins, le maire et le leader de la cité anglaise. ■

Albert

ÉVÉNEMENT

80 montgolfières dans le ciel

Du 26 au 31 août, la commune de Brissac a accueilli le championnat de France de montgolfières. Tout au long de la semaine, les quatre-vingts ballons multicolores ont envahi le ciel de l'Anjou. Ils décollaient soit de Brissac, soit du parc du château de Pignerolle, à Saint-Barthélemy-d'Anjou. Les Angevins ont donc pu voir cette surprenante *Armada* des airs tutoyer les toits de leur ville. ■

INITIATIVE

Deuxième chantier angevin pour les Maliens

En 2004, Angers et Bamako fêteront le trentième anniversaire du jumelage. Preuve qu'il est bien réel : seize jeunes Bamakois, filles et garçons, ont participé du 15 juillet au 5 août au chantier de l'office de coopération internationale d'Angers (OCIA). Ils étaient accompagnés d'une dizaine de bénévoles angevins, partis pour la plupart à Bamako l'été passé, et d'une jeune "anglo-germanique" vivant à Osnabrück, une autre ville jumelle d'Angers.

Depuis 2001, c'est la règle : le chantier, axé autour de l'environnement, alterne une année dans la capitale malienne, l'année suivante à Angers. *"Il y avait un vrai désir des Angevins de poursuivre les relations et le travail engagés,"* souligne Guillaume Pasco, un des coordinateurs du chantier. Après des travaux à la ferme de l'île Saint-Aubin en 2001, le nettoyage de rues, d'une maternité et d'une école dans la capitale malienne en 2002, c'est aux jardins familiaux des Aupannes, à la Roseraie, que le petit groupe a travaillé durant trois semaines. Objectif : aménager quatorze nouvelles parcelles, construire huit pergolas, monter des bordures d'allées, creuser des pièges à eau et dépierrer les terrains alentour, avec l'aide de plusieurs jardiniers de l'association dont Bernard Benoît, à l'origine du projet *(lire VAA n°270)*. Au-delà de quelques sorties touristiques (caserne des pompiers, château, cathédrale et bord de mer), les Maliens – étudiants pour la grande majorité – ont également mené des projets personnels autour de la santé, le social, l'éducation, en lien avec l'hôpital et divers organismes angevins. ■

OCIA, 02 41 86 71 46.

Thierry Bonnet

Du 15 juillet au 5 août, seize jeunes Bamakois ont participé au chantier de l'office de coopération internationale d'Angers.

MÉTÉO

Canicule : Angers aussi

En août, huit jours consécutifs avec des températures supérieures à 35 °C ont été enregistrés à Angers. Du jamais vu ! La journée la plus chaude a été le 10, avec 38,3 °C. L'impact sur la population a été important, bien qu'il semble avoir été plutôt inférieur à la moyenne nationale. Le "plan blanc" n'a pas été activé par le préfet, il n'y a pas eu de saturation des Urgences ou des chambres mortuaires.

Du 1er au 31 août, l'État-civil a enregistré 237 décès, contre 196 en 2002, soit + 20 %. Le pic des décès correspond à celui du pays. Du 9 au 18 août, on dénombre 130 décès contre 61 l'an passé. En revanche, à partir du 19 août, les décès enregistrés sont légèrement en baisse par rapport à 2002.

Le maire a demandé aux services municipaux de mettre en place des moyens complémentaires, afin d'anticiper ce type de crises à l'avenir. ■

SPORTS

L'été à rebondissements du SCO

Le passage du National à la Ligue 2 ne s'est pas fait sans douleur pour Angers SCO. Tout au long de l'été, le club a connu un véritable feuilleton ponctué de nombreux rebondissements. Il a même été menacé de relégation en CFA à cause de son déficit de 596 000 €. Pour sauver le club, la Ville a accepté de mettre la question à l'ordre du jour du prochain conseil municipal : les élus étudieront l'opportunité d'utiliser 596 000 € de la subvention 2003-2004 pour renflouer le déficit de la saison 2002-2003.

Au final, la situation du SCO s'est stabilisée à quelques jours de la reprise du championnat. L'ensemble de l'équipe dirigeante a changé. Philippe Doucet, qui avait pris les rênes du club un an auparavant, a définitivement quitté le SCO. C'est Patrick Norbert, producteur de cinéma parisien, qui a racheté le club et qui en occupe désormais la présidence. Il est secondé par Patrick Glanz, manager général. Jacky Bonnevay, quant à lui, a remplacé Éric Guérit au poste d'entraîneur.

À cause de toutes ces difficultés, le SCO n'a participé que tardivement à la saison des transferts et débuté poussivement le championnat. Malgré cela, quelques recrues de choix sont venues renforcer l'effectif : l'international camerounais Bahoken et le brésilien Grigulo. Le buteur ivoirien, Hamed Diallo, a également signé, début septembre. ■

Le 20 septembre, Le SCO reçoit Grenoble à Jean-Bouin.

Thierry Bonnet

Premier match d'ouverture pour Angers-Sco, face à Besançon.

INÉDIT

Une crèche à la caserne

Une première en France ! Le 1er octobre, à la caserne Berthezène, une crèche et une halte-garderie ouvriront leurs portes à vingt-cinq bambins, enfants de militaires et de civils de l'armée. La crèche collective, pour les enfants de 2 mois à 3 ans, fonctionnera du lundi au vendredi de 7 h 30 à 18 h 30, et la halte-garderie, pour les 6 mois - 3 ans, deux jours et demi par semaine. L'investissement de 250 000 € pour aménager un bâtiment existant et son aire de jeux a été pris en charge par l'école supérieure et d'application du génie (ESAG), la caisse d'allocations familiales, la Ville et le Conseil général. Le recrutement de l'équipe (de dix à douze emplois) et le fonctionnement de l'équipement seront assurés par l'institut de gestion sociale des armées. Ce dossier, porté par le général Gérard Bezacier, pourrait même se prolonger en 2004 par la création d'une crèche familiale.

À noter que la Ville et l'ESAG ont également signé une convention de partenariat autour des centres de loisirs municipaux. Les enfants du personnel de la Défense hors Angers auront accès aux centres de loisirs municipaux, et en contrepartie, l'ESAG met à disposition des centres de loisirs des équipements et du matériel sportif pour diverses activités. ■

Thierry Bonnet

Roland Castro dessinera les

Roland Castro a gagné le concours d'architecte en vue d'aménager le plateau des Capucins, dernier grand espace de la ville à urbaniser[1].

L'équipe de Roland Castro a été choisie pour dessiner le quartier des Capucins, qui va voir le jour entre Verneau et la future portion de l'autoroute A11(1) contournant la ville par le Nord. À terme, entre 3 500 et 4 000 logements vont être construits dans cet espace, qui peut être considéré comme le dernier grand quartier d'Angers à bâtir.

"*L'Atelier Castro-Denissof était le plus en phase avec notre cahier des charges*", a expliqué le maire. La Ville avait posé des exigences aux trois cabinets en lice. Outre Castro, les équipes Sarfati et de Portzamparc étaient sur les rangs.

"*Nous voulons un vrai morceau de ville, avec un centre affirmé*, a insisté le maire. *Ce nouveau quartier doit être relié à Verneau et tourner le dos à l'autoroute.*"

Une frange boisée (2) séparera donc les premières habitations du contournement nord. "*Dans cet espace, nous envisageons l'installation de zones d'activités autour de thèmes comme la recherche ou la médecine*", a suggéré Jean-Claude Antonini.

Roland Castro a imaginé le plateau des Capucins structuré par trois grandes bandes de verdure, appelées "lanières vertes" (3). Ces espaces seront des lieux d'échanges et accueilleront des équipements publics (école, crèche, halte-garderie…). Les habitations seront construites de part et d'autre de ces lanières vertes sous forme d'îlots urbains (4 zones blanches sur le plan), comprenant petits collectifs et maisons individuelles. "*Nous favoriserons au maximum la mixité sociale*", a insisté le maire.

Pour relier les différentes parties du quartier, des mails piétons et cyclistes seront aménagés. Les tracés des chemins existants seront conservés. "*Ce lieu a déjà une histoire. Nous ne voulons pas faire table rase du passé.*"

Les déplacements doux seront donc favorisés et la circulation automobile minimisée, avec beaucoup de voies limitées à 30 km/h. Tout sera fait pour éviter une circulation de transit venant du nord en direction du centre-ville. Le boulevard Jean-Moulin (5), bordant le sud du quartier, sera transformé en simple voie urbaine.

Le futur tramway

Le futur tramway jouera un rôle essentiel en reliant la place centrale du quartier (6) au centre-ville. Situé à proximité de Verneau, le cœur du quartier accueillera services et commerces et devrait fédérer les deux entités.

"*Ce que nous présentons actuellement est une première mouture*, a précisé le maire. *Désormais, nous allons poursuivre les échanges avec l'équipe d'architectes et les habitants. La discussion et la concertation devront toujours être au cœur du projet*".

La création de la zone d'aménagement concertée devrait intervenir au premier semestre 2004 et la viabilisation débuter un an plus tard. Les premières constructions, quant à elles, pourraient commencer au deuxième semestre 2005. "*Mais, tout cela ne sera terminé que dans quinze ou vingt ans*", a conclu Jean-Claude Antonini. Une réunion publique d'information sera prochainement organisée pour présenter le projet. ■

▲ *Roland Castro a imaginé des îlots d'habitations répartis de part et d'autre de trois grandes "lanières vertes".*

Le projet prévoit un réaménagement du boulevard Jean-Moulin.

Cabinet Castro/Denissof

Finances : derrière l'excédent, la stabilité

Les finances de la Ville affichent pour l'année 2002 un excédent de 13,45 M€. "*Ce chiffre, particulièrement important, est trompeur*", modère André Despagnet, maire-adjoint aux Finances. En effet, il provient pour une large part d'un retard dans la réalisation de 9 M€ d'investissements. "*Ces contretemps sont le fruit de la complexité de plus en plus importante des appels d'offres et de la difficulté à trouver des entreprises pour réaliser certains marchés publics*". Par exemple, les plâtriers sont difficiles à trouver. Les appels d'offres sont donc souvent infructueux et on perd plusieurs mois. Et, quand les plâtres ne sont pas faits, par ricochet, tout un chantier peut prendre du retard. "*Néanmoins, avec la réalisation de 85 % des 60 M€ d'investissement inscrits au budget prévisionnel, nous demeurons largement au dessus de ce qui est constaté dans les autres villes*", se satisfait l'adjoint.

Mise à part cette spécificité, le budget s'inscrit pleinement dans la continuité de ses prédécesseurs. Côté fonctionnement, il faut noter le relèvement de 5,07 % des frais de personnel. "*Ceci est dû à la première année pleine de l'application de la réduction du temps de travail. Mais nous parvenons à bien maîtriser l'ensemble des dépenses*", remarque André Despagnet. Au final, la partie fonctionnement dégage une épargne disponible de 50 M€ soit une hausse de 1,9 % par rapport à 2001. "*Ce chiffre est considérable. Il permet à la Ville de posséder un des niveaux d'investissement les plus élevés. C'est autant d'argent injecté dans l'économie locale.*" Et ce, sans avoir eu recours ni à l'emprunt ni à l'augmentation des impôts. D'ailleurs, pour la première fois en 2002, la Ville n'a plus la moindre dette. "*Son épargne n'est donc pas rongée par le remboursement des emprunts et des intérêts*", constate André Despagnet. ■

(1) Compte-rendu du conseil municipal du 30 juin. Prochaine réunion, le 29 septembre, à 19 h, à l'hôtel de ville.

Capucins

10,7 M€ pour le logement social

Sur cinq ans, la Ville va verser 10,7 M€ à Angers-Habitat afin de permettre la construction et la réhabilitation des logements de l'organisme HLM. C'est un effort considérable consenti en faveur du logement social. Par comparaison, de 1996 à 2001, la Ville avait versé 7,6 M€, qui ont permis la construction de 645 logements neufs et la réhabilitation de 7 005 logements. Pour l'année 2003, le budget consacré au fonds d'intervention de l'habitat social sera de 1, 52 M€. Pour les années suivantes et jusqu'en 2007, cette somme sera portée à 2,3 M€. Angers-Habitat est le plus important bailleur social angevin avec un parc de 12 109 logements, soit 35 000 habitants. ■

Le programme Petit-Prince, d'Angers-Habitat, rue Saint Éxupéry.

Thierry Bonnet

ENVIRONNEMENT

La Ville crée un conseil local de l'environnement. Il réunira six élus municipaux, dix habitants issus des conseils consultatifs de quartier et des représentants du monde associatif, spécialisés dans l'environnement. Ce conseil fonctionnera sur les mêmes principes que les conseils de quartier. Sur demande du maire, il pourra donner son avis sur des projets de la Ville et sera également force de proposition. Il devrait commencer ses travaux d'ici à la fin de l'année.

URBANISME

La Ville achète à Angers-Habitat pour un euro symbolique la parcelle située 7, rue Yvette, afin de permettre le débouché de cette voie vers la rue Yvonne.

Les espaces situés entre les habitations dans l'ilôt Lizé/Tranchant/Jean-Bourré vont être réaménagés. Éclairage, tracé des chemins, espaces verts et passage de la boucle verte font partie du programme.

Le centre commercial des Halles sera prochainement reconstruit. Pour 129650 €, le cabinet d'architecture nantais Dulieu coordonnera l'aménagement de l'espace public (1 ha) situé autour du nouveau bâtiment.

LOGEMENT

Une opération d'acquisition-amélioration au 43, rue Béranger, au Grand-Pigeon, est réalisée par la Soclova. Ce logement est destiné à accueillir des familles à faibles ressources. La Ville verse 15245 € pour cette opération.

Le Toit angevin va réhabiliter l'immeuble de cinq logements des 32, 34 et 36, rue Saint-Laud, et construire des logements au 169, rue Saumuroise et dans le secteur Thiers-Boisnet. Pour ces diverses opérations, la société HLM emprunte 2 M€. La Ville garantit les emprunts.

La Soclova va construire cinq logements rue de la Béjonnière, trois rue Élisée-Reclus et trente-cinq, rue Paul-Pousset. En tout, elle doit contracter des emprunts pour un montant de 2 M€. La Ville les garantit.

ESPACES VERTS

Le parc de Balzac va être doté de mobilier supplémentaire (bancs, corbeilles, bloc sanitaire, bornes à eau potable, tableau d'orientation…) et d'une signalétique.

Un bassin de jeux, dédié en particulier aux maquettes de bateaux, sera construit au parc de la Garenne, près de l'actuelle aire de jeux.

ASSOCIATIONS

26 050 € ont été versés en subvention de fonctionnement aux trente-deux sociétés de loisirs et jeux sportifs: clubs canins, colombophiles, pêche, pétanque…, la fédération de boule de fort reçoit 14619 € à répartir entre les seize sociétés.
Des bâtiments préfabriqués vont être installés sur le terrain bordant le stand de tir de la Baumette pour des activités associatives liées à la présence de la Maine.

HUMANITAIRE

En faveur des victimes du récent tremblement de terre dans la région d'Alger, la Ville verse une subvention de 22000 € à Citées unies France, qui redistribuera l'argent en fonction des besoins.

ENFANCE

Le groupe d'intérêt public pour la prévention de la violence à enfants souhaite développer les groupes de parole pour les parents.
La Ville lui verse une subvention exceptionnelle de 3049 €.

Plusieurs associations de petite enfance reçoivent des subventions grâce au Contrat enfance passé entre la Ville et la caisse d'allocations familiales. 2400 € pour Bébé-causette, qui offre aux futurs et jeunes parents un lieu de rencontre. 955 € pour la Leche League, qui promeut l'allaitement. 2742 € pour la Courte échelle, qui permet aux parents d'échanger et de rencontrer des professionnels à Monplaisir.

Une micro-crèche va être aménagée à l'école Larévellière, 30, rue Saint-Exupéry.
Elle assurera l'accueil de huit à douze enfants.

SPORTS

Une salle de sports va être construite au Lac-de-Maine, rue des Tranchandières.
La procédure de consultation des maîtres d'œuvre vient d'être lancée.

Les locaux associatifs et les vestiaires du stade de la Grande-Chaussée vont être refaits.

Le plateau sportif et les abords du complexe Montaigne, rue Joseph-Cussoneau, seront rénovés.

L'équipe fanion de l'Étoile sportive Saint-Léonard basket-ball évolue cette année encore en Nationale 2. La Ville verse pour la saison 2003/2004 une subvention complémentaire de 45735 €, qui sera complétée de 15245 € si l'équipe est dans la première moitié du classement à l'issue des matchs aller.

CULTURE

L'Adrama (association pour le développement du rock et des autres musiques à Angers) a vu son contrat de gestion du Chabada renouvelé pour cinq ans.

QUARTIERS

La Ville verse cette année une subvention globale de 145400 € aux Maisons de quartier pour leurs activités de proximité et de prévention.

À Monplaisir, des activités proposées en pied d'immeubles par trois animateurs se sont déroulées cet été. Leur coût (11131 €) a été pris en charge à parité par la Ville et l'État.

Opposition
Groupe "Servir Angers"

Cela s'est passé cet été à Angers

LES EFFETS DE LA CANICULE
Développer la solidarité et la fraternité

La vague de décès liés à la canicule a touché notre département, Angers n'y a pas échappé. Familles, 35 heures, gouvernement, manque d'argent, Maire… Conclusions hâtives où les boucs émissaires, les coupables tout désignés sont portés au pilori.

Le groupe "Servir Angers" ne souhaite pas participer à cette cacophonie. Au contraire, nombreux ont été à Angers, les services, les associations, les familles à faire œuvre de solidarité et de fraternité, à *"faire leur devoir d'être humain"* pour reprendre l'expression d'un quotidien national.

Avant tout, derrière les chiffres, n'oublions pas qu'il y a des drames, la souffrance d'Angevins et d'Angevines, ceux qui ont perdu un être cher.

Ensuite, il faudra savoir mettre l'ensemble des dysfonctionnements sur la table, non pas pour trouver des coupables, ce serait dérisoire, mais pour en tirer la leçon collectivement. C'est la responsabilité d'un "système", des "valeurs" de notre société qui est en cause.

Notre responsabilité d'élu local est de savoir accompagner l'émergence d'un sentiment de solidarité et de fraternité envers les plus faibles. Pour que, dès cet hiver, nous n'ayons pas à déplorer l'oubli des plus faibles, des plus démunis, des personnes seules.

C'est un fait de société sur lequel chacun se doit d'agir. La mise en place de moyens supplémentaires ne suffira pas à briser *"cette explosion de solitude et de détresse"*.

POLLUTION RECORD
Savoir en tirer les leçons pour les années à venir

Notre ville a connu une pollution record cet été, avec un pic atteint lors de la première quinzaine d'Août. Durant cette période l'indice ATMO a indiqué une qualité de l'air "médiocre" (indice 7) durant huit jours et "mauvaise"(indice 8) à trois reprises.

Au niveau national, Mme Bachelot, Ministre de l'Écologie et du développement durable, lançait le 11 août un appel au civisme, en particulier sur la limitation de l'utilisation des véhicules personnels.

Sur Angers, à défaut de l'avoir expérimenté cet été comme nous l'avions suggéré à Monsieur le Maire le 12 août, nous proposons qu'un certain nombre de mesures soient testées dès l'été prochain.

Ces quelques mesures "d'urgence" pourraient être appliquées à titre très exceptionnel lorsque l'indice de la qualité de l'air est "médiocre" durant plusieurs jours consécutifs et systématiquement lors d'un passage en qualité de l'air "mauvaise" :

- Gratuité des transports en commun, comme le font déjà certaines villes;
- Limitation de la vitesse de circulation dans l'hyper centre d'Angers ;
- Gratuité du stationnement pour permettre aux riverains de laisser leurs véhicules sur place;
- Information de la population, par voie de presse ou autres, sur les gestes "utiles" à la qualité de l'air;
- Renforcement des contrôles anti-pollution;
- Retour des bus à des fréquences et des amplitudes normales et non plus "vacances scolaires".

LA FIN DES HALLES
Manque total de considération et de respect pour les commerçants et les usagers
Construire de nouvelles halles alimentaires

Notre groupe a appris avec stupéfaction la fermeture précipitée des halles le 14 août dernier. Sans revenir sur le fond, pour lequel nous ne voulons pas commenter l'avis de la commission de sécurité, nous voulons dénoncer la forme employée. En effet, nombreux sont les Angevins qui, comme nous, déplorent le peu de respect accordé aux commerçants et aux usagers. Nous avons eu à faire à des méthodes d'un autre âge. Les halles de la République étaient, pour beaucoup d'Angevins, notamment de nos aînés, résidant en centre-ville, le seul commerce de proximité. Il aurait été opportun de les informer et de leur proposer des solutions: locaux provisoires, commerces temporaires…

Pour le groupe "Servir Angers", défendre l'existence de halles alimentaires en complément du futur centre commercial c'est:

- la liberté de pouvoir choisir une alimentation de qualité
- défendre un commerce de proximité, un commerce plus chaleureux, porteur d'emplois
- une manière de vivre plus humaine, une solidarité de quartier, une qualité de vie préservée.

C'est pourquoi nos pensons utile à notre ville de mettre à l'étude, rapidement, la création de nouvelles halles alimentaires.

Vos élus du Groupe Municipal "Servir Angers"
UMP - UDF - Cap 21 - DvD
L.Gérault, R.Branchereau-Massigoux, B.Caillard-Humeau, I.de Bodinat, J.Delin, P.Descamps, B.Dupré, R.Felgines, I.Martin-Krumm, B.Sublard
Contact : 02 41 05 40 37

Majorité "Aimer Angers"

Rentrée : une ville à partager

La rentrée est l'occasion pour nous d'exposer les nombreux projets pour Angers et pour les Angevins. Angers a de nombreux atouts. C'est une ville dynamique, reconnue laboratoire du développement durable. Une ville jeune, forte de ses étudiants. Pour conserver ses atouts elle se doit de se projeter dans l'avenir et d'évoluer en répondant aux besoins de tous. C'est avec vous que nous voulons bâtir une nouvelle vision de notre ville qui rayonne bien au-delà de ses murs. Ce rayonnement, nous le voulons partagé par tous et maîtrisé, pour qu'il soit durable. Il trouve sa déclinaison dans chacun des projets que nous vous présentons ici, ces projets par leur concrétisation donneront une assise forte au rayonnement de notre ville. Nous souhaitons que vous vous en saisissiez, ce sont les vôtres, ce sont les nôtres.

Réunir la ville

L'année qui vient marquera le début de la reconquête de la Maine. Le chantier des Halles qui va débuter devrait enclencher un dynamisme commercial qui ne peut que favoriser le rapprochement entre les deux rives. Tout comme la poursuite des opérations sur Thiers-Boisnet, ce quartier qui montre peu à peu son nouveau visage. À terme, c'est bien la requalification des voies sur berges, la reprise de la place Molière et l'arrivée du tramway qui finaliseront la reconquête de la Maine. L'objectif étant de fluidifier notre ville et de rendre les berges de la Maine à ses habitants. Sur l'autre rive, le chantier du théâtre du Front-de-Maine participera de ce renouveau. Voilà une première étape pour le cœur de notre ville. La Maine sera alors le trait d'union de la ville et plus seulement un cours d'eau à traverser.

Faire partager la culture et le sport au plus grand nombre

La ville d'Angers joue un rôle important pour le développement et la promotion de la création culturelle et du spectacle vivant dans les quartiers. Les Accroche-cœurs en sont une bonne illustration, c'est maintenant un rendez-vous incontournable de la rentrée. À Angers, la culture et le sport se veulent avant tout accessibles et partagés. Mais la culture et le sport pour tous, c'est aussi permettre au plus grand nombre d'accéder aux équipements.

Nous nous attachons cette année après avoir fini la piscine Jean-Bouin, à la restructuration des vestiaires des équipements sportifs Marcel-Nauleau, la Grande-Chaussée et Paul-Robin.

Le théâtre du Front-de-Maine dont les travaux vont démarrer en 2004 n'est pas seulement un équipement culturel de qualité, avec un traitement architectural particulièrement soigné. C'est un équipement qui grâce à une programmation de qualité sera accessible à tous et à tous les âges de la vie.

La rénovation du musée des Beaux-Arts s'achève, après cinq années de travaux. En juin les Angevins retrouveront un des fleurons de leur patrimoine, qui participe au rayonnement d'Angers. Trois cents tableaux et sculptures seront présentés: les Primitifs du XVe siècle, des objets d'art de la fin du Moyen Âge et de la Renaissance, les joyaux du XVIIIe siècle, entre autres.

Dans le même temps, la place Saint-Éloi sera transformée et rendue aux piétons afin d'en faire un espace agréable à vivre.

Une attention particulière aux quartiers : transformer la ville avec les Angevins

Angers est résolument engagée dans la démarche de l'ORU. La concertation avec les habitants permet à chacun de vivre bien dans son quartier et d'y trouver tous les services dont il a besoin. Cette année sera une année charnière pour le renouvellement urbain puisque nous sommes candidat aux financements de l'État dans le cadre de la loi "Borloo".

L'expérience des conseils consultatifs de quartier à la Roseraie et au Lac-de-Maine est concluante. Elle servira de référence pour le lancement des autres conseils de quartiers cette année. L'implication des habitants comme des associations pour la réussite de ces deux initiatives démontre l'importance de ces nouveaux outils de la démocratie locale. Nous n'ignorons pas que ces conseils sont attendus. Cette année verra le lancement de tous les conseils. Ils bénéficieront d'une expérimentation qui a permis de corriger des défauts initiaux.

Le développement par l'emploi

Le développement ne prend sens qu'au service de l'emploi. L'emploi est essentiel pour l'épanouissement de chacun, il est le garant de la cohésion de notre ville. C'est pourquoi cela reste notre première préoccupation. Le premier bilan de l'Agence de développement est encourageant. Ce premier semestre a vu 760 emplois décidés contre 860 pour l'année 2002. Angers fait donc preuve de son dynamisme et de sa capacité de rebond à l'heure où la conjoncture nationale n'est pas la plus favorable à l'emploi.

C'est sur cette nouvelle pleine d'espoir que démarre une rentrée tambour battant.

Vos élus de la majorité "Aimer Angers"

Jean-Patrice Campion

L'aménagement de la voirie fait l'objet d'une attention particulière. Par exemple, les trottoirs sont rabaissés devant les passages protégés.

La rénovation de la gare Saint-Laud s'est voulue un chantier exemplaire en matière d'accessibilité.

Depuis 25 ans, la ville s'adap

2003 est l'année du handicap. Depuis 25 ans, la Ville mène une politique volontariste en faveur de l'accessibilité. Elle propose le 23 septembre une conférence sur le thème du handicap et dédie son stand du salon de l'habitat au logement adapté.

Difficile de donner le nombre de personnes handicapées à Angers. *"Si l'on fait un calcul par rapport à des données nationales : l'agglomération compterait 6 000 personnes à mobilité réduite ayant besoin d'un logement adapté,"* explique Natacha Champain, animatrice au comité de liaison des handicapés. Mais, les problèmes d'accessibilité touchent également les personnes accidentées ou âgées, les femmes enceintes, les parents avec poussettes… Au total, 40 % de la population d'ici à dix ans!

"La question de l'accessibilité vient systématiquement en amont de tout nouveau projet, explique Jean-Michel Brault, responsable de la cellule municipale, qui coordonne depuis 1979 les actions de la Ville en faveur du handicap. *Cette réflexion se fait de concert avec le comité de liaison des handicapés, les associations et instituts spécialisés."*[1]

Le musée entièrement accessible

Les chantiers de voirie font l'objet d'une attention particulière. Les cheminements sont aménagés avec la plus grande largeur possible, en évitant au maximum dénivelés, ruptures et obstacles. Les trottoirs sont rabaissés devant les passages protégés. Pour les non-voyants, les feux tricolores de douze carrefours délivrent un message sonore. Six croisements supplémentaires vont être équipés d'ici à la fin de l'année.

Depuis cinq ans, les bandes de vigilance se généralisent aux passages piétons. On en trouve également sur les quais de la gare Saint-Laud, dont la réhabilitation a pris en compte l'ensemble

Une maison de l'accessibilité au salon de l'habitat

Du 3 au 6 octobre, la Ville présentera une maison dédiée à l'accessibilité et à l'adaptabilité dans le cadre du salon de l'habitat au Parc-Expo.

Cette opération a été réalisée en lien étroit avec le comité de liaison des handicapés et les associations de déficients visuels et auditifs. Le stand est conçu comme les pièces d'une maison et se compose d'une cuisine, d'une salle de bains et d'une chambre. Tout y est pensé pour faciliter les déplacements et limiter les obstacles. L'objectif est de sensibiliser les particuliers et les professionnels sur la conception d'un logement accessible à tous: personnes handicapées, mais également personnes âgées à mobilité réduite. Ces aménagements ne sont pas nécessairement coûteux, mais offent aux propriétaires une utilisation à long terme d'un logement.

Souvent, des petits détails permettent de changer la vie: absence de seuil, de marche et de carrelage glissant; portes larges et en nombre limité; salle de bains et WC au rez-de-chaussée; poignets de fenêtre et interrupteurs faciles à atteindre.

Certains aménagements sont spécifiques à des handicaps. Pour les déficients auditifs: le téléphone, le réveil ou l'interphone émettent des signaux lumineux. Pour les déficients visuels, les touches du téléphone sont grossies, les interrupteurs sont rendus très visibles, des mains courantes facilitent les déplacements dans les pièces.

Thierry Bonnet

Jean-Patrice Campion

te au handicap

des handicaps : entrée de plain-pied, ascenseurs adaptés, cheminement au sol pour les non-voyants[2], guichets abaissés…
Une attention identique a été portée au musée des Beaux-Arts, qui ouvrira ses portes en juin. Les 2700 m² d'exposition seront visibles par les personnes à mobilité réduite grâce à trois ascenseurs et trois plates-formes élévatrices. Le futur théâtre du Front-de-Maine offrira les mêmes possibilités. L'accessibilité des lieux culturels est une priorité. Le Grand-Théâtre et, plus récemment, la bibliothèque Toussaint en sont des preuves supplémentaires. En 2002, une rampe d'accès a été construite par les services municipaux devant le cinéma *Les 400 Coups*.
Même volontarisme pour les équipements sportifs. Les salles et la piscine du complexe Jean-Bouin, dont la dernière phase de travaux s'achève à la fin de l'année, ont été rendues entièrement accessibles. Un état des lieux du parc sportif municipal a été dressé. Désormais, la Ville consacre 46000 € par an à l'accessibilité de ses bâtiments sportifs : entrées, douches et vestiaires.
Côté commerces, il n'est pas toujours facile de faire du shopping en centre-ville quand on est handicapé : marches à l'entrée, peu d'espace entre les rayons… Les services techniques de la Ville sont donc très vigilants sur ce point lors de l'instruction des déclarations de travaux à l'occasion d'aménagement de commerces. Pour le projet de centre commercial des Halles, associations et mairie, en accord avec le propriétaire, remettront à chacun des futurs commerçants un cahier des charges.

Un service de transport

Pour faciliter sorties et déplacements, un service de transport spécialisé existe depuis 1981. La Ville a confié sa gestion au comité de liaison des handicapés. Il dispose de onze minibus, qui effectuent 40000 courses par an au profit de 500 usagers. Autre outil, les emplacements de stationnement réservés. On en dénombre 330 sur Angers. Une dizaine de nouvelles places voient le jour chaque année et la Ville a réalisé en 2002 une campagne de sensibilisation sur le thème : *"La rue, un espace qui se partage."* Malgré cela, l'incivisme demeure. En 2001, 2510 procès-verbaux ont été dressés par la police municipale pour non respect des emplacements réservés et 6990 procès-verbaux pour stationnement sur les trottoirs. Une voiture mal garée représente souvent une barrière infranchissable pour un fauteuil roulant.
Toujours dans ce même registre du transport, le projet du tramway ouvre beaucoup d'espoirs. *"Il faudra veiller à la présence de cheminements aisés pour relier les stations du tramway aux logements des handicapés,"* explique Jean-Michel Brault. La prise en compte du handicap lors de la construction des habitations est d'ailleurs, aujourd'hui, un des combats des associations spécialisées. C'est pourquoi, le stand de la Ville au prochain salon de l'habitat portera sur ce thème.

Cellule handicap : 02 41 05 44 24.

(1) Une vingtaine d'organismes représentant les personnes à mobilité réduite, les déficients auditifs et visuels, notamment l'institut Montéclair.

trois questions à Martine Richard
adjointe à la Santé et au handicap

Quelle est la politique de la Ville vis-à-vis du handicap ?

La personne handicapée est un citoyen à part entière. C'est pourquoi, nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour rendre accessible au maximum les services de la Ville. Toute opération se fait en concertation avec les principaux intéressés, via les associations et les organismes qui les représentent. En outre, la Ville se veut, grâce à sa cellule handicap, toujours à l'écoute de la moindre difficulté rencontrée par toute personne handicapée (logement, transport, sport…)

Quelles sont les actions pour faciliter l'intégration ?

Tout d'abord, nous faisons très attention à ce que nos écoles soient accessibles. Fin 2001, un ascenseur a été installé à l'école Grégoire-Bordillon. Les projets de réhabilitation des écoles Pierre-Louis-Lebas et Alfred-de-Musset comportent également des ascenseurs. Sinon, les handicapés doivent pouvoir venir en ville, sortir le soir ou pratiquer un sport, comme tout le monde. Nous lançons donc un plan pluriannuel ambitieux d'aménagements des équipements sportifs. Pour la culture, nous entamons une réflexion afin de mettre en place des tarifs à destination des personnes handicapées, qui, quand elles sortent, doivent payer le taxi et la place de l'accompagnant. Nous allons également accueillir au Grand-Théâtre, à partir du 7 janvier, une exposition de qualité, réalisée par des artistes amateurs handicapés.

Le futur tramway est très attendu…

C'est normal. Il facilitera les déplacements et la venue en centre-ville dans de bonnes conditions. Autre aménagement sur lequel nous serons particulièrement vigilants : le futur quartier des Capucins *(lire également page 8)*, où passera d'ailleurs la première ligne du tramway. Nous souhaitons construire un quartier exemplaire dans le domaine de l'accessibilité et du logement adapté.

Sensibilisation et table ronde le 23 septembre

"Accessibilité et mobilité : la vie dans la ville." La Ville et le comité de liaison des handicapés organisent le 23 septembre une table ronde autour de ce thème, de 17 h 30 à 20 h, salle Daviers. Catherine Bachelier, déléguée interministérielle à l'accessibilité, participera à cette rencontre. Auparavant, un parcours de sensibilisation à l'accessibilité et à la mobilité sera proposé dans le centre-ville de 14 h à 16 h 30, à partir de la place du Ralliement. Chacun pourra ainsi prendre conscience des nombreuses difficultés de déplacement d'une personne handicapée en ville.

Une journée sans voiture

À l'occasion de la journée sans voiture, la Ville encourage une nouvelle fois les Angevins à choisir les modes de transport alternatifs.

C'est le même périmètre que l'an passé qui sera appliqué. En 2002, il était possible d'essayer les vélos taxis. Cette année, ce sera au tour du Segway.

Serge Simon

Angers participe pour la sixième année consécutive à l'opération "En ville sans ma voiture" le lundi 22 septembre. Cette journée sera le point d'orgue de la semaine européenne de la mobilité et du transport public. Différentes animations sont programmées du 17 au 24 septembre. La Ville tirera de ces expériences de très nombreux enseignements, qui alimenteront la réflexion menée pour le plan de déplacements urbains (PDU), qui doit redessiner la place des différents moyens de transports (voitures, vélos, piétons, transports collectifs) à l'échelle de l'agglomération. Un bus exposition présentera d'ailleurs ce projet, ainsi que celui du tramway, place du Ralliement, les 17, 20, 21 et 22 septembre.

Pour connaître l'impact de la journée sans voiture, des mesures de trafic, de pollution de l'air et de niveau sonore seront réalisées. Comme l'an passé, le centre-ville et la Doutre seront interdits aux voitures entre 9 h et 19 h. C'est la première fois qu'un périmètre aussi important est appliqué un jour ouvré. L'an passé, le 22 septembre tombait un dimanche. Toute la journée, les bus seront gratuits et des vélos seront également mis à disposition gratuitement place du Ralliement et place Kennedy.

Animations au Ralliement

La Ville invite les Angevins à rejoindre leur travail à pied, à vélo ou en bus. Les écoliers seront également de la partie. Les pédibus, autobus pédestres, testés au mois de juin *(lire Vivre à Angers n° 270),* reprendront du service dans les écoles Sainte-Bernadette et Dacier.

Le 22 septembre, de nombreuses animations sont prévues place du Ralliement. Les associations environnementales et celles en faveur des moyens de transports alternatifs proposeront des expositions. Il sera possible d'essayer le *Segway*, sorte de trottinette électrique venue des États-Unis. Angers Tourisme organisera plusieurs circuits à vélo pour découvrir autrement la Doutre et les espaces verts.

Également au programme de la semaine de la mobilité : le 20 septembre, un festival des jeux de sociétés dans le quartier piétonnier. Le dimanche 21, à l'occasion des journées du Patrimoine, les rues de la Cité et la rue Toussaint, qui se transforme en rue des Antiquaires, seront interdites aux voitures. De même pour la Doutre qui accueille ce jour-là son vide-greniers et la course des 10 km d'Angers. Le 23, un parcours de sensibilisation et une conférence sur le handicap sont prévus *(lire également page 13).* Enfin, le 24, les enfants des centres de loisirs rejoindront à vélo la place du Ralliement, qui sera fermée à la circulation pour la journée. ■

www.envillesansmavoiture.com

L'ESA incite ses étudiants à venir à vélo

De septembre à juin, difficile de se garer dans le "quartier Catho", encombré par les voitures étudiantes. L'école supérieure d'agriculture (ESA) a donc décidé de créer un plan de déplacement d'entreprise. Une première à Angers. Objectif : réduire l'utilisation de la voiture par ses 2500 étudiants et 200 employés. *"Il faut changer les mentalités et inciter les gens à choisir un mode de transport alternatif,* remarque Bruno Parmentier, directeur général du groupe ESA. *D'autant que 96 % des étudiants habitent Angers et la moitié à moins de 2 km de l'établissement."*

Une série de mesures a donc été prise pour encourager la pratique du vélo. Contre une somme symbolique, étudiants et salariés cyclistes se verront remettre un kit comprenant casque, cape, brassard, système d'éclairage et écarteur de danger. Deux fois par an, les vélos seront réparés sur place. D'ici à quelques années, le nombre de places de parking vélo va passer de 350 à 600. Pour les employés, des vélos de service ont été achetés, l'ESA participe à 50 % au coût de l'abonnement bus et un site Internet de co-voiturage va voir le jour. Les autres établissements du "quartier Catho" regardent l'initiative avec intérêt. Les 15 000 étudiants du secteur ont d'ailleurs reçu avec leur dossier d'inscription une note leur expliquant comment rejoindre facilement le quartier Catho à pied, à vélo ou en bus. ■

Bruno Parmentier, directeur de l'ESA, en compagnie de quelques étudiants, dans l'immense parking à vélos de l'établissement.

Albert

L'ESA présentera son plan de déplacement entreprise le 18 septembre, à 18 h 30, dans ses locaux 55, rue Rabelais.

Thierry Bonnet

Thierry Bonnet

La finale du 400 m féminin et du 1 500 m hommes, un programme très alléchant ce 27 août au Stade de France.
Parmi les 60 000 spectateurs, trente-cinq jeunes Angevins venus, grâce à la Ville, assister aux championnats du monde d'athlétisme.

Des animations sportives pour les jeunes des quartiers

La Ville a emmené, le 27 août, trente-cinq jeunes Angevins au stade de France suivre les championnats du monde d'athlétisme. Un final en beauté pour "L'athlète, c'est toi". Cette opération est le fruit d'un partenariat entre le service Animations sportives de la Ville, les clubs locaux et le comité départemental d'athlétisme. Elle a permis à deux cent cinquante jeunes des quartiers de s'initier à cette discipline. La formule devrait être reconduite pour la saison qui débute, en particulier la grande rencontre des olympiades des quartiers. Dans la continuité de cette action, trois petites pistes d'athlétisme ludiques vont être installées aux stades de la Roseraie, Paul-Robin à Belle-Beille et Marcel-Denis à Monplaisir.

L'objectif de la direction des Sports et loisirs est toujours le même : encourager dans les quartiers la pratique de tous les sports et offrir à un maximum de jeunes la possibilité de pratiquer des activités originales.

Cette année, en plus des activités proposées dans les quartiers, dans les piscines et au Lac-de-Maine, les animations de la Ville ont remporté un large succès. Les trois gros événements de juin (*beach soccer, basket hip-hop* et *sandball*) ont trouvé leur public. Ces différentes manifestations seront probablement programmées de nouveau en 2004. Reste encore à définir la formule précise et la date. Pour le *beach soccer*, il est envisagé d'élargir les niveaux de participants afin de toucher plus de jeunes.

Vont évidemment redémarrer les animations hebdomadaires pour les possesseurs de la carte "Passe-Sports" et les activités "Je joue sport" pendant les vacances. Les ateliers avec la participation des clubs pros vont également être reconduits. Ils permettent à des jeunes de suivre un entraînement et d'échanger avec les pros de l'ABC, du SCO, de la Vaillante, d'Angers-Noyant et de l'ASGA.

Plusieurs animations verront aussi le jour autour des grands événements sportifs, très nombreux au cours de la prochaine saison : Euro 2004 de foot, coupe d'Afrique des Nations, Jeux olympiques… Enfin, près de trois cents jeunes, venus de Brest, Nantes et Rennes, sont attendus à Angers en mai prochain dans le cadre de la coupe des grandes villes de l'Ouest. Ils affronteront des équipes locales dans différents sports. ■

Renseignements : direction des Sports et loisirs, 02 41 05 45 25.

Des cours gratuits pour tous

L'institut municipal offre une palette impressionnante de cours et de conférences. Tour d'horizon avec Jean-François Charreau, son directeur.

Quelle est la vocation de l'institut municipal ?

Offrir à chacun la possibilité de compléter sa formation générale, soit pour préparer un concours, soit par plaisir. Il est accessible à tous, avec des horaires pratiques, en soirée et le samedi matin.

Et la plupart des enseignements sont gratuits…

Conférences et cours publics sont gratuits et sans inscription. Seuls sont payants les cours à effectif limité. Ils s'adressent à ceux qui veulent aller plus loin dans l'apprentissage des langues : allemand, anglais, espagnol, italien et français pour étrangers. Nouveauté 2003 : nous créons un cours de langue des signes.

Quelles matières sont enseignées dans les cours publics ?

Les langues, avec en plus le portugais. Le français, les maths, la philosophie, la psychologie et une initiation au droit, privé et administratif. Avec quatre niveaux dans chaque matière et différents horaires.

Les conférences de l'institut sont réputées… quel en est le programme ?

Pas de changement pour les "classiques". On retrouve des cycles en philosophie (y a-t-il une pensée contestataire ?), histoire (l'architecture angevine du XVIe siècle à nos jours), géographie (lire un paysage), biologie (le monde du vivant). On abordera l'art contemporain dans la musique et les arts plastiques, les références à la Bible dans la littérature, et le roman dans la littérature africaine, pour marquer le trentième anniversaire du jumelage Angers-Bamako.

En revanche, les Mardis de l'institut sont remplacés par les Soirées de l'Institut. Avec, le mardi soir, quatre séries de conférences sur le charbon en Anjou, la géopolitique des grandes religions, l'histoire de l'identité européenne et des aspects de la culture d'Afrique noire. Et le jeudi, des Cafés sciences organisés en lien avec le CNRS, l'université et Terre des sciences : le réchauffement climatique, l'effet placebo, la vie des terres arctiques ou encore l'origine de la couleur des pierres précieuses. Attention, la salle est limitée à cent places. ■

Institut municipal, 9, rue du Musée, 02 41 24 13 10.
institut.municipal@angers.fr

Jean-François Charreau, directeur de l'institut municipal.

Thierry Bonnet

Thierry Bonnet

Extension paysagère au cimetière de l'Ouest

La saturation du cimetière de l'Ouest était envisagée entre 2005 et 2007. La Ville vient d'engager une extension sur des terrains municipaux, rue La Bruyère[1]. Après la réfection du mur d'enceinte, la construction de sanitaires et la création d'un parking en 2001, une deuxième tranche de travaux (500 000 €) a permis d'aménager deux cent quatre-vingts emplacements.

"Il s'agit là d'une première expérience de cimetière paysager, souligne Bertrand Martin, responsable des cimetières. *Des caveaux d'une à trois places ont été pré-installés. Il n'y aura pas de changement pour les familles qui pourront faire édifier le monument de leur choix. En revanche, cet aménagement élimine les problèmes de terrassement, de bruits et d'évacuation de terre."* Trois autres carrés de ce type pourront être réalisés dans les années à venir. Ces espaces sont agrémentés d'arbres, de massifs et de pelouses.

D'ici à la fin, un mur columbarium d'une quarantaine d'emplacements sera érigé. Il pourra, à terme, accueillir 200 urnes cinéraires. *"La Ville prend en compte une demande croissante pour la crémation,* explique Bertrand Martin. *Elle concernait 11 % des décès il y a deux ans, 16 % aujourd'hui (20 % en France) et pourrait atteindre 30 à 40 % dans les quinze ans".* Un jardin cinéraire avec des caves urnes et de petites stèles est à l'étude. Avec, là encore, le souci pour la Ville de permettre aux familles de déposer un signe, un objet auprès des urnes et de pouvoir s'y recueillir en paix. ■

Renseignements, 02 41 48 21 27.

(1) Angers compte 32 000 concessions avec un déficit de 200 emplacements par an, en régression en raison du développement de la crémation.

Bibliothèques : quatre formules d'abonnement

Les bibliothèques municipales ont changé leur règlement pour le prêt et la consultation.

Objectif : simplifier le fonctionnement. Les usagers ont désormais le choix entre quatre formules d'abonnement lors de l'inscription : livres et revues ; livres, revues et documents sonores ; livres, revues et vidéos ; livres, revues, documents sonores et vidéos.

Côté tarifs, les Angevins paieront de 6 à 30 € à l'année, selon la formule choisie. Le prêt de livres et de revues est gratuit pour les moins de dix-huit ans et des tarifs particuliers sont appliqués aux titulaires de la carte Partenaires (de 3 à 15 €). Pour les hors-Angers, les tarifs vont de 18 à 42 €.

Pour l'inscription, présenter une pièce d'identité (avec photo) ou le livret de famille, et un justificatif de domicile de moins de six mois. En plus pour les moins de 18 ans : une autorisation écrite et signée par les parents ; et pour une réinscription, l'ancienne carte.

Côté services, il est désormais possible de réserver des ouvrages et des revues à l'avance.

Enfin, le nouveau règlement fait la chasse aux retardataires, de plus en plus nombreux. La suspension du prêt sera appliquée en cas de retard prolongé dans la restitution des livres empruntés. Chaque abonné reçoit d'ailleurs un exemplaire du règlement qu'il est invité à lire, et à signer.

La consultation sur place reste libre et gratuite. ■

Renseignements : 02 41 24 25 50.

PRATIQUE

Hôtel de ville. Boulevard de la Résistance-et-de-la-Déportation, BP 23527 - 49035 Angers CEDEX 01.
Tél. : 02 41 05 40 00. Fax : 02 41 05 39 00.
e-mail : mairie.angers@ville.angers.fr
Site Internet de la Ville : www.angers.fr
Du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h 30. Le samedi, de 9 h à 12 h, pour les déclarations de naissance et de décès.

Piscines municipales.
De nouveaux horaires sont mis en place dans les piscines municipales (détail sur place ou aux téléphones ci-dessous). Inscriptions au cours de natation le 16 septembre, de 8 h à 18 h, dans les piscines Jean-Bouin, Monplaisir, Roseraie, Belle-Beille et André-Bertin. Inscriptions le 17, de 14 h à 18 h, pour la piscine de la Baumette. Tarif plein par trimestre : 30 €. Réouverture de la piscine de Monplaisir le 22 septembre. Informations : 02 41 05 45 25 ou 02 41 79 70 20.

Une demi-heure de stationnement est offerte dans les parkings Marengo et Pierre-Sémard autour de la gare.

EMPLOI

La Police municipale recrute des agents de surveillance de la voie publique chargés notamment de garantir la sécurité aux entrées et sorties d'écoles et de contrôler le stationnement. Pour cet emploi à temps non complet (environ 19 heures par semaine), il faut être âgé(e) de 25 ans au moins, titulaire du permis B, avoir une bonne expression orale et écrite et des capacités à dialoguer. Adresser les candidatures par lettre manuscrite avec curriculum vitae et photo d'identité à : Monsieur le Maire, BP 23527, 49035 Angers CEDEX 01, avant le 30 septembre. Renseignements : 02 41 05 46 65.

COMMERCE

Le centre commercial des Halles de la République a fermé ses portes le 14 août au soir, conformément à l'arrêté du maire pris le 25 juillet. Les commerçants exerçant encore dans le site ont ainsi pu écouler denrées et produits frais. Cette décision est intervenue après que la commission départementale de sécurité a effectué une visite de contrôle, le 21 juillet, et émis, le 24 juillet, un avis négatif à l'ouverture du centre en raison de la dangerosité des lieux ; les conditions de sécurité satisfaisantes n'étant plus garanties pour le public : absence de vérification de la conformité des circuits électriques d'une dizaine de boutiques, fils électriques pendants, squats, plaques de plafond mal scellées.

COOPÉRATION

Le 4 octobre au centre de congrès, la Ville organise les premières assises de la coopération Angers-Bamako. Les quelque 70 partenaires associatifs, institutionnels, établissements de santé ou scolaires de l'agglomération qui interviennent au Mali seront ainsi rassemblés. *"L'objectif,* souligne Dominique de Ferrières, adjointe à l'Action internationale, *est de leur permettre de mieux se connaître, de mieux cerner l'action de chacun ; de dresser un inventaire précis de ce qui se fait et, si possible, de favoriser la cohérence des actions menées."* Dans cet esprit, quatre ateliers, animés par Gérard Boussin, médecin au service Environnement santé public de la Ville, Gérard Moreau, directeur du festival Cinémas d'Afrique, Olivier Hunault, directeur de la communication de la Mutualité Anjou Mayenne et Claudine Belayche, conservateur de la bibliothèque, seront notamment proposés autour des secteurs santé, culture, social et éducation. Il sera également question de la décentralisation au Mali, des besoins des communes de Bamako et du soutien financier aux projets.

Renseignements : Christine Farges, 02 41 05 40 87.

BELLE-BEILLE

La tour 108 en chantier

Thierry Bonnet

Jean-Louis Caza, commandant des sapeurs-pompiers, a transmis ses recommandations aux enfants du centre Pierre-et-Marie-Curie.

La déconstruction de la tour Hamon n°108 devrait démarrer à la fin du mois. Les enfants ont été mis au parfum : "*il est interdit et dangereux de pénétrer sur le chantier, on doit rester derrière la palissade*". Le 21 juillet, à la demande de la Ville, pompiers, coordonnateurs de chantier, salariés d'Angers-Habitat, responsables municipaux ont fait la tournée des popotes : centre de loisirs Pierre-et-Marie-Curie et centre Jacques-Tati, et un arrêt à Resto-Troc le midi.

"*Le chantier sera long*, a prévenu Jean-Michel Hivert, d'Angers-Habitat. *Il y a huit tours à démolir, à raison d'une par an. À la place, on construira des maisons, de petits immeubles, des commerces, locaux pour des artisans, entreprises…*" Le premier bâtiment à tomber sera le parking avec sa fresque de requins. Ses gravats serviront d'ailleurs de promontoire à la pelle mécanique pour atteindre le haut de la tour. Il n'y aura pas de "*grosse explosion à la dynamite*" ont compris les enfants, mais une déconstruction pièce par pièce pour récupérer et recycler les matériaux : portes, fenêtres, bois, fer, verre… La démolition commencera quand il ne restera plus que les murs. "*Ce sera comme un gros jeu de Lego que la pelle mécanique viendra grignoter*", explique Nelly Bioret, du bureau d'études chargé de l'opération. Pour éviter la poussière, de fines gouttelettes d'eau seront projetées dans l'air et des mesures seront prises pour atténuer le bruit. Les travaux se feront de 8 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30.

"*Un tel chantier est un vrai parc d'attractions*, reconnaît Nelly Bioret, *mais il est évidemment dangereux de s'y aventurer.*" "*Vous pourriez passer à travers un plancher, vous couper aux vitres, vous blesser sur des clous ou recevoir des pierres sur la tête,*" insiste à son tour Jean-Louis Caza, commandant des sapeurs-pompiers. De chaudes recommandations qui n'empêcheront pas ces petits curieux de suivre les travaux, mais derrière la palissade. Grillagée, elle offre des vues imprenables sur le chantier. ■

pratique

Mairie : *5, rue Eugénie-Mansion, 02 41 48 12 81.*
Lundi, 14 h - 17 h 30,
mardi et vendredi, 10 h - 12 h 30,
mercredi, 9 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30,
jeudi et samedi, 9 h - 12 h 30.

Permanences des élus
- Mme Petit-Jean, 20 septembre de 10 h 30 à 12 h
- M. Limousin, 27 septembre de 10 h 30 à 12 h (sur RV)
Centre Jacques-Tati, *5, rue Eugénie-Mansion, 02 41 48 51 90.*

VERNEAU, CAPUCINS

Rue Peluau, savez-vous planter les choux ?

Jean-Patrice Campion

Penché en avant, Jean-Pierre s'affaire avec énergie pour désherber les parcelles du jardin collectif laissées vacantes en ce mois d'août. Nous sommes à Verneau, au pied des immeubles, en bordure de la rue Henri-Peluau. Employé à la Régie de quartier, Jean-Pierre Dulac est chargé de l'animation du jardin. Il cultivait déjà le sien depuis 6 ou 7 ans, lorsqu'on lui a proposé cette activité. "*J'aime les contacts, discuter, et je prends beaucoup de plaisir à jardiner,*" murmure-t-il, cigarette au coin de la bouche. Jean-Pierre est là tous les après-midi, et le mercredi toute la journée pour les enfants du CLSH. Les jardiniers en herbe choisissent leurs légumes, binent, désherbent, arrosent et, bien sûr, récoltent. Jean-Pierre les conseille et prend en charge les gros travaux comme le passage du motoculteur chaque hiver.

Cinq adultes ont été séduits, uniquement des femmes pour l'instant. Pour 2 € par an de cotisation, elles ont un lopin de terre de 10 m² qu'elles cultivent avec passion : "*J'ai le plaisir de manger des légumes frais et de retrouver les autres*" confie Monique. Et Carole d'ajouter : "*C'est aussi le plaisir de travailler la terre.*"

Lancée en mai 2002 par la Régie de quartier et la Maison pour tous, l'opération a connu des débuts difficiles : vandalisme, vols… Après information et de nombreuses discussions, une prise de conscience s'est opérée et les troubles ont cessé. Ainsi, mi-juillet, tout le monde a été heureux de se retrouver autour d'un barbecue pour goûter aux produits du jardin. Et

en bref

Travaux rue de la Barre. Les travaux de réfection de la rue de la Barre ont démarré fin août et dureront environ quatre mois (VAA n°269). Aménagement de

Thierry Bonnet

la piste cyclable et de zones 30, trottoirs et chaussées refaits, reprise de l'égout pluvial *(photo)*. La circulation sera perturbée pendant le chantier mais des mesures sont prises. Ainsi, les travaux devant le lycée Bergson seront réalisés à la Toussaint.

Bibliothèque : atelier de calligraphie proposé par l'association Mahrabah le 8 octobre et atelier cuisine pour adultes le 10 octobre en partenariat avec l'association Filalinge/Émergence 49.

si d'autres se laissent convaincre, pas de problème, seize parcelles supplémentaires peuvent être mises à leur disposition. Avis aux amateurs. ■

pratique

Mairie : *Maison des services publics, 1, rue du Général-Lizé, 02 41 35 07 12.*
Mardi, vendredi, 10 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30, mercredi, samedi, 9 h - 12 h 30, jeudi, 14 h - 17 h 30.
Permanences des élus
- Mme Tombini, 17 septembre de 10 h 30 à 12 h
- M. Houdbine, 26 septembre de 10 h à 11 h 30

Maison de quartier : *Les Capucins, 26, rue des Capucins, 02 41 73 96 49.*
Maison pour tous : *2, rue Renée, 02 41 73 44 22.*

DOUTRE, SAINT-JACQUES, SAINT-NICOLAS

Maryse se passionne pour les autres

Souriante et chaleureuse, Maryse Meslet, directrice de la Maison de quartier depuis octobre 2002, a pour passion ses contemporains. "*Ce qui me fait marcher, c'est aller à la découverte de la nature humaine, je ne peux pas avancer toute seule.*" confie-t-elle.
À 43 ans, avec une formation d'animateur et une licence de sociologie, Maryse a passé son temps à s'occuper des autres. Pendant quinze ans à la MPT Monplaisir, dans des associations à la Roseraie, à la maison de quartier Saint-Serge, entre autres. Exilée volontaire en Alsace en 1995, elle y a dirigé un centre socioculturel. Revenue à Angers en 2002, avec dans ses bagages "*deux enfants adorables*", elle va mettre son expérience au profit des habitants du quartier.
Ses préoccupations sont variées. D'abord mettre de la rigueur dans la gestion. Ensuite donner une identité forte à la maison de quartier éclatée sur trois sites et couvrant une vaste zone outre Maine, sociologiquement diversifiée, s'étendant de la Doutre à la limite d'Avrillé.

Jean-Patrice Campion

Pour cela elle peut compter sur le professionnalisme de ses collaborateurs qui connaissent bien le terrain et sur de nombreuses structures associatives. "*Mon désir,* confie Maryse, *c'est que les habitants se retrouvent dans des projets, des initiatives, dont ils peuvent être porteurs. Nous devons leur donner les conditions pour qu'ils s'expriment et s'accomplissent.*" Les points forts de son action vont se porter sur les fêtes du quartier et les activités pour les enfants de 5 à 12 ans, un peu délaissés à son avis. ■

en bref

Journée de quartier du maire le mercredi 24 septembre. Jean-Claude Antonini rencontrera les habitants lors d'une réunion publique, à 20 h 30, au NTA Beaurepaire, bd Dumesnil.

Animations scientifiques le 18 octobre à la maison de quartier, représentation de La Planche, pièce de théâtre par la Cie du Détour les 24 et 26 octobre.

pratique

Mairie : *47, rue Saint-Nicolas, 02 41 87 21 61.*
Mardi et vendredi, 10 h - 12 h 30, mercredi et jeudi, 9 h - 12 h 30.

Permanences des élus
- M. Belot, 27 septembre de 10 h 30 à 12 h
Maison de quartier : *41, rue Lionnaise, 02 41 24 89 10.*

LAC-DE-MAINE

Ambiance village à Mollière

Pas de stress, pas de cohue, le centre commercial Mollière se place sur un autre registre : le commerce de proximité. D'un accès facile, en bordure de la route qui relie Beaucouzé à Bouchemaine, le supermarché, la galerie marchande avec ses neuf magasins et la station essence apportent un peu de vie de village à la ZAC.
Loin de l'anonymat des grands centres, les commerçants connaissent bien leur clientèle avec laquelle ils ont plaisir à discuter, et réciproquement. "*C'est calme et sympa ici,* s'exclame Sullivan, la trentaine sportive. *J'y viens tous les jours. Les commerçants vous reconnaissent, ils sont de bonne humeur*" ; "*Il y a toujours de la place sur le parking et l'on trouve tout ce qu'il faut, du boulanger à la pharmacie*" ajoutent Jean et Simone, jeunes retraités.
Ouvert le 15 octobre 2002, l'activité du centre a démarré doucement : lors d'une création, il faut constituer et fidéliser une clientèle. Cette difficulté a été accentuée par le manque de signalétique qui est le point faible du centre. Heureusement, le bouche à oreille fonctionne bien.
L'arrivée du café brasserie, fin février, a contribué à développer l'activité. Les salariés de la zone industrielle Angers-Beaucouzé remplissent le restaurant le midi et en profitent pour faire leurs courses. Ils augmentent ainsi la clientèle habituelle des habitants du quartier et des communes proches. ■

Jean-Patrice Campion

Ouvert en octobre 2002, le centre commercial Mollière se fait petit à petit sa clientèle.

pratique

Mairie :
Place Guy-Riobé, 02 41 73 37 04. Du lundi au vendredi, 14 h - 17 h 30, samedi, 9 h - 12 h 30.
Permanences des élus
- Mme Véron, 20 septembre de 10 h 30 à 12 h
Maison de quartier
40, rue de la Chambre-aux-Deniers, 02 41 48 05 40.

CENTRE-VILLE, LA FAYETTE

Thierry Bonnet

L'îlot Bergue se construit

Ça bouge dans le quartier Thiers-Boisnet! Les principales transformations concernent l'îlot Bergue, entre les rues Thiers, du Mail, du Port-de-l'Ancre et le quai Gambetta.
Dans le cadre de la zone d'aménagement concerté (ZAC), les démolitions des bâtiments de Ouest 4x4 et du garage Mieuzé ont été entreprises cet été. Un programme immobilier, prochainement défini, y verra le jour.
Rue du Port-de-l'Ancre, trois résidences, dessinées par l'architecte angevin Frédéric Rolland, sont d'ores et déjà en construction. Leur livraison est prévue à l'été 2004. Elles offriront au total 155 logements, du T1 au T5. Deux résidences sont commercialisées par la SNC Thiers-Boisnet; la troisième appartenant à la société HLM Le Toit angevin offrira 54 appartements, le long de la Maine.
La hauteur des constructions a été limitée (de R+2+combles à R+5+combles) pour une bonne intégration au patrimoine bâti. Sous ces résidences, un parking de 220 places a été construit par la SARA, gestionnaire de la ZAC. Il s'agit d'un édifice construit "en cuvelage", entièrement étanche, accessible par une entrée située à 50 cm au-dessus du niveau relevé lors de la crue centenaire de 1995.
Autre équipement à construire, le parking silo de 450 places sur six niveaux, en face du Crédit mutuel. Accompagnant le projet de restructuration des Halles, il accueillera les abonnés actuels et permettra de libérer des places pour la clientèle du centre commercial. Sa construction devrait démarrer début 2004 pour une mise en service un an après.
Créée en 1996, la ZAC Thiers-Boisnet couvre quelque 5,5 ha. 900 logements y sont prévus à terme, mais rien n'est encore décidé pour l'îlot 1, à l'angle du quai Gambetta et du boulevard Ayrault, et l'îlot 4, entre la rue Thiers et la rue Boisnet. Une réflexion est engagée autour des équipements publics: une maison de quartier à l'emplacement de l'équipement actuel, un groupe scolaire, un équipement petite enfance…
Avec la réhabilitation du quartier, la Ville progresse dans son souhait de faire descendre le centre-ville vers la Maine et d'en reconquérir les berges. ■

pratique

Hôtel de ville : *bd de la Résistance-et-de-la-Déportation, 02 41 05 40 00.*
Permanences des élus
- Mme Prodhomme, 20 septembre de 11 h à 12 h
- M. Lebouc, 27 septembre de 10 h 30 à 12 h (Maison de quartier La Fayette, 02 41 86 18 13)
Angers Centre Animation
15, rue Thiers, 02 41 86 05 05.
Maison de quartier La Fayette
7, square La Fayette, 02 41 86 18 13.

JUSTICES, MADELEINE, SAIN

Né sous une étoile… d'o

Le tournoi de l'Étoile d'or d'Angers, Louis Blanvillain le connaît bien, c'est lui qui l'a créé, il y a vingt-trois ans. Entré à 7 ans à l'Étoile sportive Saint-Léonard, il joue jusqu'en 1972, date à laquelle il devient président – fonction qu'il exerce toujours avec fermeté: *"J'ai horreur de deux choses dans la vie: les tire-au-flanc et l'injustice. Je ne supporte pas l'esprit consommateur. On demande à tous de s'engager."*
À commencer par sa famille: son fils et son gendre jouent en première. Et il n'a pas son pareil pour mobiliser les licenciés. Depuis douze ans, il a créé des commissions où les participants sont pleinement responsables de leurs actions, de leur gestion et de leur trésorerie. Sur le terrain aussi, les coups de main sont sollici-

SAINT-SERGE, SAINT-MICHEL

Jean-Patrice Campion

NT-LÉONARD

bonne
r

tés : lors des quatre grands tournois annuels il faut du monde aux entrées, aux stands, à la buvette, pour l'installation… Cette énergie paye, son club est le deuxième du Maine-et-Loire en nombre d'équipes (39) et le troisième en licenciés (450). Exigeant, Louis Blanvillain sait aussi reconnaître les bonnes volontés et organise très officiellement des remises de trophées pour "*récompenser ceux qui ont participé avec dévouement à quelque activité que ce soit*".
À la fin de l'année, il sera à la retraite. L'occasion de se consacrer d'avantage, s'il est possible, au club. *"J'irai jusqu'au bout. C'est un virus. Pas pour le basket, cela aurait pu être n'importe quel sport. Le vrai virus, c'est la vie associative."* ■

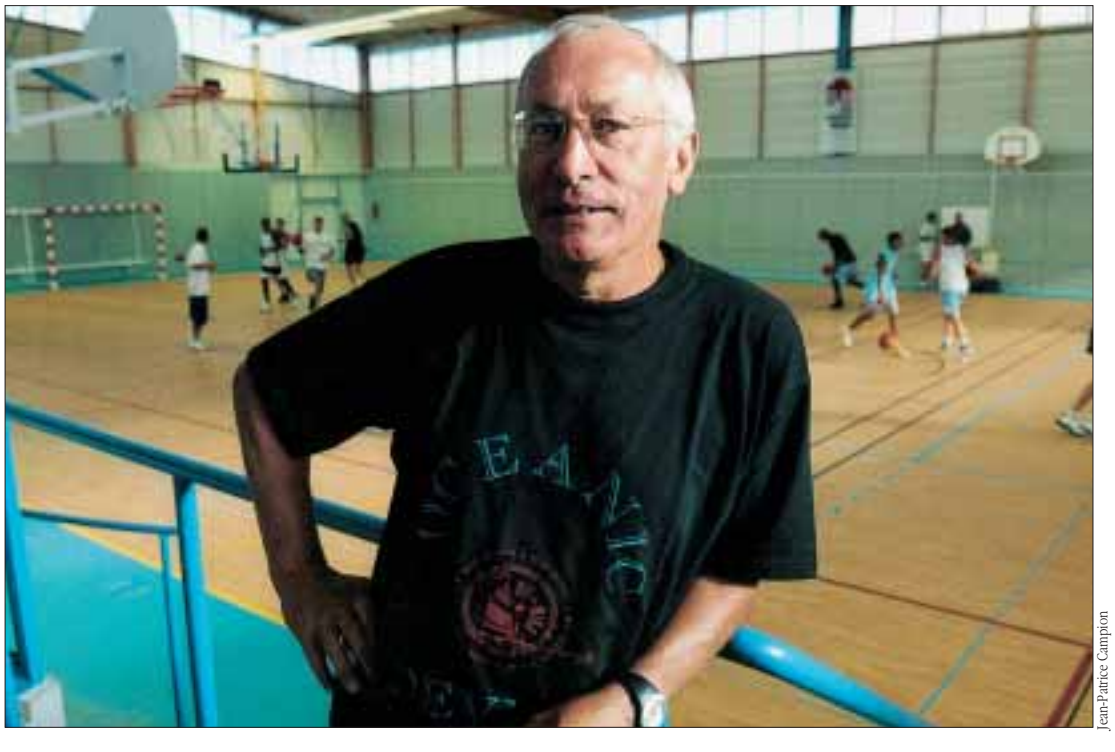

Jean-Patrice Campion

Louis Blanvillain, à la tête de l'Étoile sportive Saint-Léonard depuis 1972, s'apprête à accueillir, une fois de plus, le public pour le tournoi de l'Étoile d'or.

pratique

Mairie : *Le Trois-Mâts, 42, place des Justices, 02 41 79 14 40. Mardi, 10 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30, mercredi, jeudi et samedi, 9 h - 12 h 30, et vendredi, 10 h - 12 h 30.*
Permanences des élus
- M. Chiron, 20 septembre de 10 h 30 à 12 h
- Mme Roland, 24 septembre de 10 h 30 à 12 h

Maison de quartier Saint-Léonard
64, rue Gabriel-Lecombre, 02 41 68 19 27.
Centre socioculturel
Le Trois-Mâts, 02 41 66 02 02.

en bref

L'association des habitants organise un vide greniers le 5 octobre au parc de Villechien, 37, rue Gabriel-Lecombre. Tél. : 02 41 68 13 47.

Bourse aux vêtements de l'association des habitants du 22 au 26 septembre, au Trois Mâts, 02 41 66 02 02.

Véga, centre de loisirs adapté

"Génial !" s'exclame Marie que la tyrolienne emmène à toute vitesse 50 m plus loin. Le parcours dans les arbres a été l'une des sorties proposées cet été par le centre de loisirs sans hébergement de l'association Véga, sports et loisirs adaptés, installé jusqu'ici à l'école Victor-Hugo. Un centre qui accueille un public mixte : des enfants de 6 à 11 ans normalement scolarisés et des jeunes de 6 à 17 ans atteints d'une déficience intellectuelle.
Le centre alterne les activités ludiques, sportives ou éducatives. Cette année, le thème *"sensibilisation à l'environnement"* a permis d'aborder le traitement des déchets et l'utilisation de l'eau. En arts plastiques, les enfants ont découvert le métier de licier. Quant aux activités sportives, outre les jeux et les baignades, ils ont pu s'initier au hockey sur gazon, et au kin-ball.

Jean-Patrice Campion

Au centre de loisirs Véga, les enfants pratiquent des activités éducatives, ludiques et sportives.

"*Toutes ces activités sont des outils, elles permettent aux enfants de participer pleinement et de s'épanouir en toute confiance*", confie Anne-Sophie Tatibouet, directrice du centre. "*La mixité est un atout. C'est un moyen d'intégrer et de faire évoluer les handicapés ; en même temps les autres apprennent la différence. Cela ne se fait aux dépens de personne : les activités sont conçues pour les enfants sans déficience, les autres y participent à leur rythme et selon leurs possibilités.*"
Anne-Sophie est satisfaite de leurs réactions : "*Ils s'apprécient mutuellement et s'entraident. Rapidement la différence n'existe plus : pour eux, il n'y a que des copains et des copines*".
Pour la rentrée, Véga cherche des locaux pour continuer l'activité les mercredis et pendant les vacances. ■

Association Véga, Maison des sports, 5, rue Guérin, 49100 Angers.

en bref

Agrandissement du local de l'association des habitants Saint-Michel-Pasteur, 18, place Olivier-Giran. Contact, 02 41 43 67 85.

pratique

Maison de quartier
9, rue Duboys, 02 41 43 28 13.

ROSERAIE

Sébastien, l'atout clic du Cyberc

Être au cœur de la vie du quartier et dans le monde associatif en même temps… Sébastien Domeau est dans son élément. Depuis deux ans, ce spécialiste de vidéo, passionné d'informatique, a pris les commandes du Cybercentre de la Roseraie. Ce centre, installé dans un appartement réhabilité par Angers-Habitat au rez-de-chaussée de la tour n°8, square Dumont-d'Urville, dispose d'un parc de quinze ordinateurs, d'imprimantes, scanners, appareils photo numériques… Sébastien y accueille chaque jour entre vingt et trente personnes. "*Il y a tous les publics, depuis les enfants des centres de loisirs jusqu'aux retraités du centre communal d'action sociale*". Les enfants du quartier y sont venus cet été avec les animateurs de proximité pour faire un journal, ceux de l'école Jean-Jacques Rousseau ont planché toute l'année sur la botanique, les élèves en soutien scolaire viennent avec les bénévoles de l'association Dumont-d'Urville…, "*mais le centre est ouvert à toute la ville*", insiste Sébastien.
Le Cybercentre, géré par Terre des sciences, en lien avec la Ville et la région des Pays de la Loire, est un véritable centre de ressources, premier du genre à Angers, avant la création envisagée d'un deuxième site au Daguenet. "*Chacun trouve ici un service à la carte*", souligne Sébastien. Les néophytes découvrent l'informatique, les plus jeunes viennent consulter des cédéroms ou jouer à des jeux éducatifs, d'autres, surfeurs avertis comme Gisèle, 80 ans passés, viennent régulièrement relever leur courrier électronique.
Pour 2004, Sébastien souhaite développer la vidéo numérique, avec l'aide de sa collègue Nathalie Guitton. Déjà, en mars, le centre Jean-Vilar a monté ici une émission de télévision. ■

Pratique

Le Cybercentre, 8, square Dumont-d'Urville, est ouvert sur réservation le lundi, de 14 h à 17 h 30 ; le mercredi, de 16 h 30 à 19 h ; et le samedi, de 9 h à 12 h. Initiation le lundi, de 18 h à 20 h. Adhésion : 1,50 €. Utilisation d'Internet facturée 1,50 € par heure. Pour les associations, réservations au 02 41 45 27 63. Adhésion de 15 à 45 €. Coût horaire Internet : 3 € pour le groupe.

MONPLAISIR

Et si on parlait d'amour ?

Je t'aime, tu m'aimes, ils s'aiment. Du 2 au 11 octobre, la Maison pour tous Monplaisir invite à conjuguer le verbe aimer. Après la quinzaine consacrée à la violence en 2002, elle propose une réflexion autour du mot amour. "*L'amour ça va faire rigoler, certains vont penser "zizi", mais on ne va pas parler de cela*, souligne Pascal Froger, directeur de la MPT. *La sexualité a déjà été abordée lors d'un autre thème. Là, on va parler d'amour des autres, de respect, et d'amour de soi.*"
Les relations affectives parents enfants, l'amour et le couple, aimer c'est quoi?, seront quelques-uns des sujets évoqués lors de débats, films, conférences ou ateliers, lors d'expositions, dans une pièce de théâtre et des chants. Artistes, historiens, psychologues, philosophes… seront présents pour aider le public à parler.
"*Ce que je souhaite*, confie Pascal Froger, *c'est que les gens participent à ce qui est proposé, même si certains sujets sont difficiles. Il faut qu'ils aient confiance en eux, qu'ils prennent conscience qu'ils peuvent être aimés*". Cette semaine s'achèvera par une soirée cabaret. Et, comme après chaque semaine à thème, les gens continueront d'en parler en famille et entre voisins, pour ensuite, pourquoi pas… filer le parfait amour ? ■

Jean-Patrice Campion

entre

Thierry Bonnet

en bref

Le centre Jean Vilar reprend ses activités le 22 septembre : danse orientale et africaine, théâtre, yoga, couture, dessin, etc. Inscriptions du mardi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Contact, 02 41 68 92 50.

La CLCV et le centre social CAF proposent un atelier couture (80 €/an) à partir du 25 septembre. Inscriptions au centre social, 18 septembre de 14 h à 17 h et 19 septembre de 9 h à 12 h. Contact, 02 41 68 78 78. Atelier libre ouvert les lundis.

Animation d'écriture spontanée avec le 18 septembre, de 16 h à 18 h, bibliothèque Jean-Vilar, 02 41 66 53 24.

pratique

Mairie : *6, square des Jonchères, 02 41 66 47 40. Lundi, 14 h - 17 h 30, mardi, 10 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30, mercredi, jeudi et vendredi, 9 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30, samedi, 9 h - 12 h 30.*

Permanences des élus
- Mme Sole, 18 septembre de 10 h 30 à 12 h (sur rendez-vous)
- M. Lebouc, 20 septembre de 10 h 30 à 12 h
- M. Béatse, 27 septembre de 10 h 30 à 12 h

Centre Jean-Vilar : *place Jean-Vilar, 02 41 68 92 50.*

Programme

Le 2 octobre, à 20 h 30, projection du film "Marius et Jeannette"
Le 6, à 20 h 30, débat "Aimer c'est quoi ?"
Le 8, à 15 h, débats sur le SIDA et, à 20 h 30, sur "l'amour et le couple"
Le 9, à 18 h, café citoyen sur "les relations affectives parents - enfants" et, à 20 h 30, sur "Peut-on être aimé lorsque l'on est différent ?"
Le 11, à 20 h 30, soirée cabaret : résultat des ateliers théâtre, chants, poèmes.
De nombreux ateliers et animations sont proposés du 2 au 11 octobre. Renseignements : MPT Monplaisir, 3 rue de l'Écriture, 02 41 43 84 09.

en bref

Conférence Femmes africaines entre tradition et modernité, de l'amicale franco-burkinabée des infirmières de l'Ouest à la maison pour tous Monplaisir (salle AGORA). 5 €. Contact, 02 41 87 60 00.

pratique

Mairie : *7, rue de Normandie, 02 41 27 22 60.*
Lundi, 14 h - 17 h 30, mardi et vendredi, 10 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30, mercredi et jeudi, 9 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30, samedi, 9 h - 12 h 30.
Permanences des élus
- Mme Sallé, 20 septembre de 10 h 30 à 12 h (sur rendez-vous)
- Mme Tamtouir (sur rendez-vous)

Maison pour tous : *3, rue de l'Écriture, 02 41 43 84 09.*

GRAND-PIGEON, DEUX-CROIX, BANCHAIS

Producteur-maraîcher depuis 1898

Le vendredi matin, de chaque côté de la rue Édouard-et-Renée-Coëffard, le marché accueille une quinzaine de commerçants et une clientèle d'habitués. Dans une ambiance confidentielle, presque silencieuse. Bien loin en tout cas du brouhaha traditionnel, faible concurrence oblige. Ici, pas de textile, de maroquinerie ni de babioles. Juste de l'alimentaire.
Au rayon légumes, Paul Dupont est fidèle au rendez-vous, derrière son étalage hérité d'une longue tradition familiale de producteurs-maraîchers. "*Mon arrière arrière-grand-mère a commencé à vendre des œufs, du beurre et quelques légumes à Angers… en 1898. Depuis, la famille a toujours été présente. J'ai pris la succession de mon père il y a treize ans en récupérant, par descendance, ses places de marché et sa clientèle.*" Une clientèle fidèle mais exigeante. "*Les gens viennent car ils savent que nos légumes sont produits avec sérieux.*"
Présent également le samedi place Leclerc et le dimanche à Monplaisir, il essaie de faire évoluer sa marchandise en proposant, à côté des produits "stars" de la saison (le melon "Gallia" cet été), des légumes plus rares. "*Les autres années, je proposais des panais, des carottes blanches. Cette année, je n'ai pas pu en sortir, la canicule ayant brûlé les feuilles.*"
La profession éprouve des difficultés car elle a du mal à se renouveler. Menaçant ainsi l'existence-même des petits marchés. "*Avant, les marchés étaient des fêtes, le rendez-vous de la semaine où les gens de la terre venaient proposer leur récolte,* se souvient Paul. *Au-jourd'hui, la fréquentation baisse. Les gens n'ont plus le temps de s'y rendre et les producteurs qui arrêtent sont très rarement remplacés.*" Une évolution à la baisse que le marché de la rue Coëffard a aussi suivi. Il y a une dizaine d'années, il descendait jusque dans le bas du boulevard des Deux-Croix.■

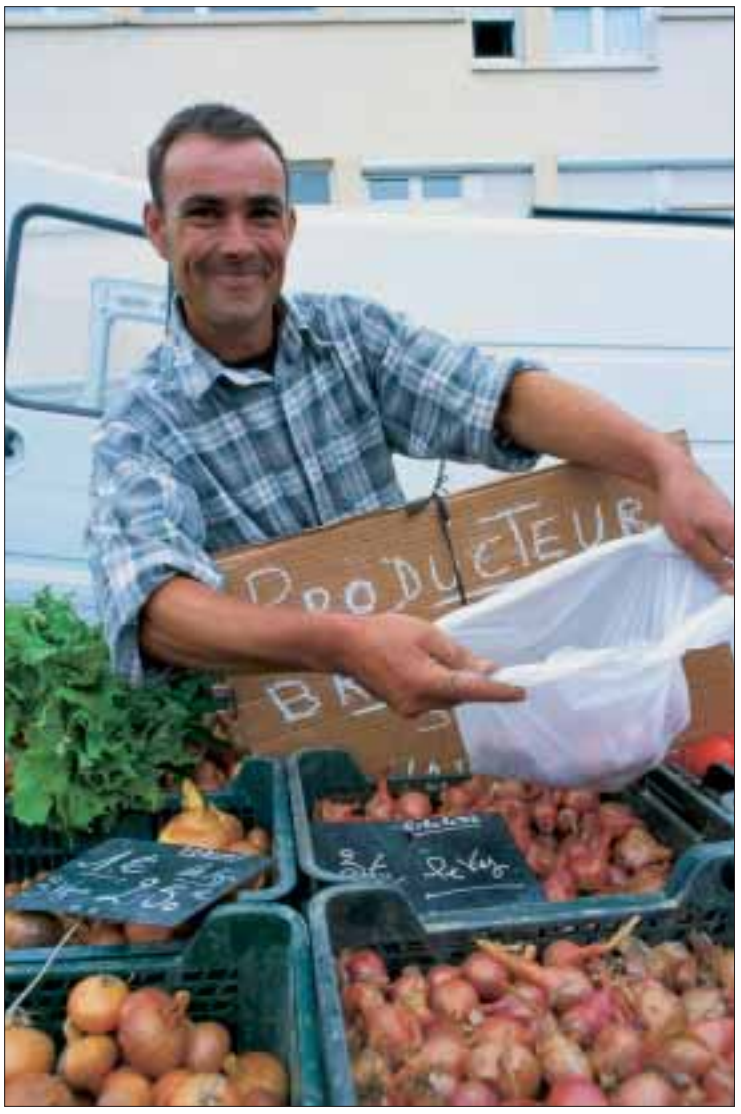

Albert

en bref

Le centre Marcelle-Menet reprend ses activités : photo, couture, chant, danse, etc. Inscriptions du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h 30, le vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h. Renseignements au 02 41 96 12 00.

L'association des habitants vous invite à découvrir les activités (yoga, hip hop, etc.) le 24 septembre, de 17 h à 18 h 30, au centre de loisirs Henri-Cormeau. Contact, 02 41 60 83 43.

pratique

Permanences des élus
- Mme Bernardin, 25 septembre de 17 h 30 à 18 h 30 (Centre Marcelle-Menet)
- M. Castel, 19 septembre de 11 h à 12 h (Maison de quartier)

Maisons de quartier :
Centre Marcelle-Menet, 2, rue Clément-Pasquereau, 02 41 96 12 00.
266, rue Haute-des-Banchais, 02 41 60 83 43.

Lenepveu et Axilette, peintres o

Grands Prix de Rome, ils ont marqué leur époque. Puis disparu. Deux expositions sont consacrées aux peintres angevins Lenepveu et Axilette. La première se termine le 28 septembre au musée Pincé, la seconde démarre au Grand-Théâtre.

>ÉVÉNEMENT

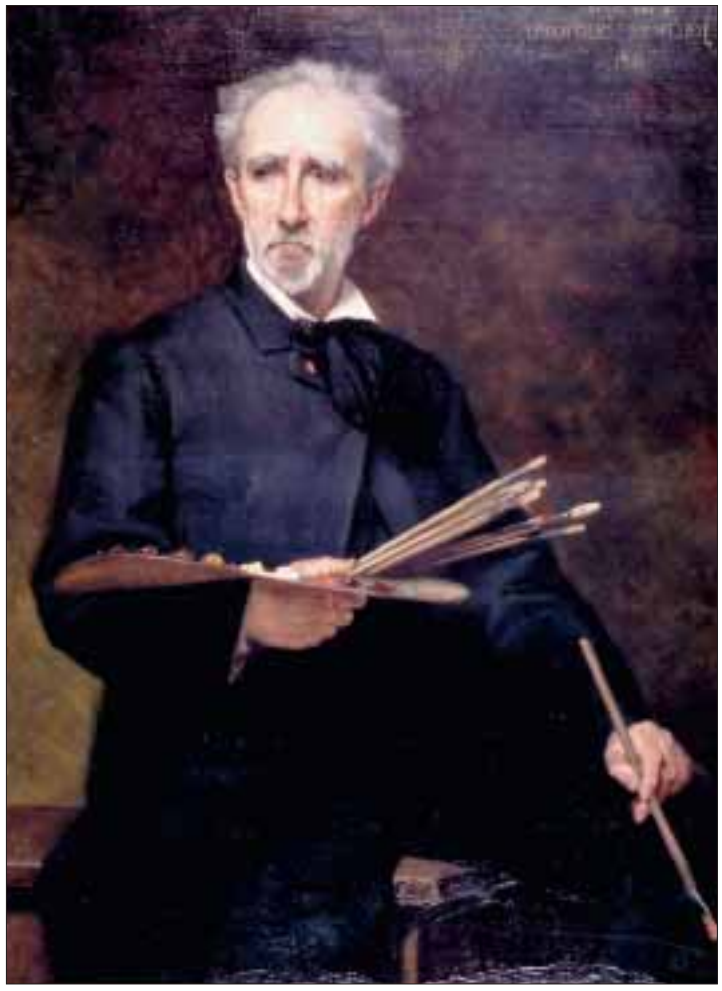

Portrait de Jules-Eugène Lenepveu, par Joséphine Berthault.

Cruelle injustice… deux de ses décors les plus emblématiques sont aujourd'hui invisibles !
Le plafond de l'opéra de Paris, peint pour son ami l'architecte Charles Garnier, a été recouvert par un dessin de Marc Chagall en 1964. Et au Louvre, son projet de mosaïques pour l'escalier Daru, partiellement réalisé, a finalement été recouvert dans les années 1930 d'un support imitant la pierre.
Jules-Eugène Lenepveu, décorateur de talent[1], né en 1819 à Angers, mort à Paris en 1898, a pourtant mené un brillant cursus académique. Une carrière ponctuée, écrit Jacques Foucart, conservateur général au musée du Louvre, de *"toutes les distinctions que pouvait ambitionner un artiste de son temps"*. Ces caractéristiques, note pour sa part Patrick Le Nouëne, conservateur des Musées d'Angers, *"firent son succès autant qu'elles lui valurent un certain discrédit depuis un demi-siècle"*. Légion d'honneur ; membre de l'Institut ; Lenepveu sera même nommé directeur de l'Académie de France à Rome, en 1872, après un premier séjour à la Villa Médicis de 1848 à 1852 : les cinq ans réglementaires auxquels donne droit l'obtention d'un Grand Prix. C'est en 1847 que Lenepveu obtient cette reconnaissance avec sa cruelle *Mort de Vitellius*, qui fit, dit-on, sensation. Elle arrive, enfin, après un second prix en 1844, pour *Cincinnatus* (musées d'Angers) et deux échecs en 1845 et 1846.
Épris de Rome et de ses monuments, il peint alors de grands tableaux chrétiens historiques, soigneusement documentés. On les découvrira à l'exposition universelle de 1855 : *Pie IX à la Sixtine, Les Martyrs aux Catacombes*… Moins connue, une série d'aquarelles est réalisée au cours de voyages à travers le pays. À Rome, Venise, Assise, Milan et Gênes, Lenepveu s'inspire de l'architecture et des références antiques ou de la Renaissance. À Naples, Pompéi, Capri, Messine ou Palerme, il est séduit par le paysage, la lumière, la couleur, l'exotisme. Quarante-deux de ces aquarelles sont présentées au musée Pincé jusqu'au 28 septembre.
"Ces aquarelles ne sont pas représentatives de son art, admet Christine Besson, commissaire de l'exposition. *C'est même un aspect étonnant pour un artiste connu pour son sérieux et son austérité. C'est justement ce côté marginal que nous avons souhaité montrer."* Travaux d'études, esquisses ou notes pour de futurs tableaux, ces œuvres de jeunesse n'étaient pas destinées à être montrées. *"Ces aquarelles d'Italie sont une parenthèse dans les œuvres officielles qu'il envoyait alors aux salons."*

Une vue de Capri, peinte à l'aquarelle par Lenepveu, lors d'un voyage en Italie.

Alexis Axilette, portraitiste de renom

Tenue de campagne, chapeau sur la tête et barbe fleurie, le peintre raffolait des parties de pêche dans le Loir. Alexis Axilette, fils de marchand, aimait sa terre natale. Devenu parisien, il y descendait régulièrement au volant de sa voiture, invitant ses nombreux amis artistes, écrivains, sculpteurs, poètes, peintres… dans sa maison de famille. On y vit ainsi le peintre Dufy. Dans son atelier, Axilette et Dufy s'amusaient à peindre ensemble un même tableau.
Né le 10 décembre 1860, à Durtal, *"Alexis Axilette est un homme cultivé, d'une extrême gentillesse, sincère, bon vivant…"*, raconte Emmanuelle Tenailleau, commissaire de l'exposition. Il fait ses classes à Chevrollier. Ses parents le voient clerc de notaire, mais il entre chez le photographe angevin Berthault pour retoucher les photographies et s'inscrit à l'école municipale des beaux-arts. Il y décroche un premier prix de dessin puis une bourse pour aller étudier à Paris. Là, il entre à l'atelier de Gérôme et suit un enseignement des plus classiques : apprentissage sur les plâtres puis sur

Ci-dessus, autoportait d'Alexis Axilette. À gauche, son épouse, son fils et sa fille.

ubliés

les modèles, travail fouillé de l'anatomie… *"Très vite son art séduit, il maîtrise parfaitement le trait, et s'impose comme peintre et portraitiste de renom,* note la jeune femme : *il réalise quelque deux cents portraits des plus hautes personnalités littéraires et artistiques de son époque, entre 1889 et 1900."*
Dès 1884, il remporte un franc succès au Salon de Paris avec le portrait de son ami sculpteur Delaplanche.
Et l'année suivante, avec celui de Coppée. La même année, il se voit attribuer le Grand Prix de Rome avec une *"composition remarquable"* sur le sujet *Thémistocle au foyer d'Admète.*
Il n'a que 24 ans quand il s'installe à la Villa Médicis ! Du jamais vu depuis Fragonard.
À Rome, le classicisme l'inspire. Pourtant, durant toute sa carrière, Axilette s'essaiera aux nouvelles techniques, aux nouveaux genres. Il aborde le pointillisme, travaille la couleur, voyage en Italie, part pour la Russie, côtoie les artistes, échange, entame une période fauve… mais sans jamais abandonner le portrait. *"Que s'est-il passé ? cela reste un mystère…"*, admet Emmanuelle Tenailleau : en 1910, alors qu'il est "installé" et influent, membre de l'académie des beaux-arts et de tous les jurys, Alexis Axilette quitte le milieu, se retire. Jusqu'à sa mort en 1931, il va se consacrer aux seuls pastels. *"Ce sont d'ailleurs des œuvres riches, d'une grande qualité technique,"* note Emmanuelle Tenailleau. Axilette s'offre ainsi un retour vers le XVIIIe siècle à une époque où tout le monde rêvait d'être moderne.

Les Italies de Jules-Eugène Lenepveu, jusqu'au 28 septembre, musée Pincé, 32 bis, rue Lenepveu. Du mardi au dimanche, 10 h - 12 h, 14 h - 18 h. 2 €.

Alexis Axilette, à partir du 19 septembre, au Grand-Théâtre, du mardi au samedi, 12 h - 19 h, et le dimanche, 14 h - 18 h. Gratuit.

(1) À voir à Angers : le plafond du Grand-Théâtre et la chapelle de l'hospice Sainte-Marie, récemment restaurée.

La saison enchantée d'Hubert Soudant

Marc Roger/ONPL

Le chef Hubert Soudant, directeur musical de l'ONPL depuis dix ans, entame sa dernière saison avec l'orchestre.

2003-2004 s'annonce comme une "saison enchantée" pour l'orchestre national des Pays de la Loire. Ce sera aussi la dixième et dernière pour Hubert Soudant qui, en septembre 2004, cédera sa place à Isaac Karabtchevsky. Le directeur musical a d'ores et déjà salué la qualité de l'orchestre et évoqué *"sa satisfaction et sa fierté pour l'immense travail accompli avec les musiciens depuis dix ans"*.
Le palmarès 2002 est là pour en témoigner : 222 manifestations, 177 000 spectateurs, une tournée en Chine. Sans oublier : l'expérience inédite d'ouverture à la création menée avec les quatre compositeurs en résidence Bernard Cavanna, Jean-Louis Florentz, Guillaume Connesson et Jean-François Zygel ; l'enregistrement de leurs créations ; et des abonnements qui, en dix ans, sont passés de 1 300 à près de 9 000.
Cette "saison enchantée" sera placée sous le signe de Mozart avec notamment la venue de l'orchestre du Mozarteum de Salzbourg pour le "festival Mozart" en avril et mai. C'est pourtant Berlioz – bicentenaire de sa naissance oblige – qui ouvrira le bal avec Roméo et Juliette, *"la plus belle œuvre"* pour Hubert Soudant qui dirigera ce premier concert, le 21 septembre. L'invité en sera le violoniste Augustin Dumay. Mozart sera à l'honneur dès octobre avec le pianiste Takeshi Kakehashi.
À noter enfin qu'Isaac Karabtchevsky dirigera trois concerts. En décembre, des pièces de son compatriote brésilien Villa-Lobos. En mars aux côtés de Véronique Gens, l'une des meilleures chanteuses françaises.
Et en mai, avec le "violon d'or" David Grimal.

Billetterie : 26, avenue Montaigne, 02 41 24 11 20.
billetterie.angers@onpl.fr
www.onpl.fr

Lohengrin ouvre la première année de l'ANO

Les Bonnes et Le Tour d'écrou, mis en scène par Eric Chevalier et Sandrine Anglade avaient scellé, sur la scène du Grand-Théâtre, la naissance d'Angers Nantes Opéra. L'ANO entame dès le 16 septembre à Angers sa première saison. *"Mais il ne s'agit encore que d'une saison intermédiaire avec quatre productions et un concert,* précise le directeur Jean-Paul Davois. *Dès la saison 2004-2005, nous présenterons entre six et sept opéras chaque année, à Angers et à Nantes."* La première œuvre sera Lohengrin, de Richard Wagner, donnée en version concert au centre de congrès, le 16 septembre à 19 h. *"C'est un événement"*, insiste le directeur de l'ANO. Quatre heures vingt minutes de spectacle avec l'entracte, la grande formation de l'ONPL dans la fosse d'orchestre (80 musiciens), 75 choristes sur scène et *"une très belle distribution de solistes internationaux"*. Très belle distribution également attendue pour Norma, de Bellini, en décembre. Avec dans le rôle de la grande prêtresse, Hasmik Papian qui vient de faire un triomphe dans Guillaume Tell, à l'opéra Bastille.

Billetterie au Grand-Théâtre, de 12 h à 19 h. Tél. : 02 41 24 16 40. De 10 € (jeunes) à 40 €. Tarifs réduits dont carte Partenaires et abonnés NTA, CNDC, ONPL.

>THÉATRE

2, 3 et 4 octobre
Gros Calin

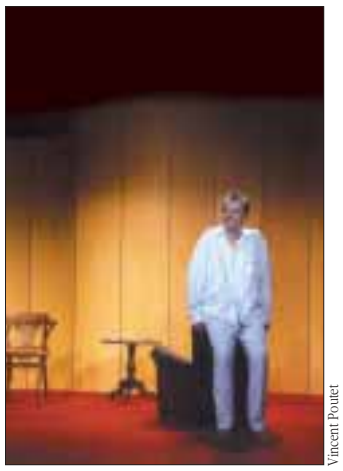
Vincent Poulet

De Romain Gary. Mise en scène, Patrice Kerbrat. Avec Thierry Fortineau. NTA. 8 à 21 €. Le 2, à 19h30; les 3 et 4, à 20h30, Grand-Théâtre.

3 et 4 octobre
Cravate club
Les Arthurs. 11 et 14 €. 21 h, La Comédie, 1, rue Cordelle.

6 au 11 octobre
Ouvrière
De Franck Magloire. Mise en scène et interprétation, Catherine Gandois. NTA. 8 à 21 €. 20h30, sauf les 8 et 9, 19h30, Atelier Jean-Dasté, 56, bd du Doyenné.

10 et 11 octobre
Cravate club
(voir 3 octobre).

14 octobre
Les affaires sont les affaires
D'Octave Mirbeau. Tournées Baret. 21 à 43 €. 20h30, Grand-Théâtre.

15 et 16 octobre
Imonlé
De Ousmane Aledji. Cie Agbo N'Koko (Bénin). NTA. 8 à 21 €. 19h30, Grand-Théâtre.

16 au 19 octobre
Victor et Hugo
Cie Crue. 6,5 à 11,5 €. 20h30, sauf le 19, à 17 h, théâtre du Champ-de-Bataille.

Fatma
De M'hamed Benguettaf. Mise en scène, Salima Kheloufi. 9 et 10 €. 20h30, centre Jean-Vilar.

17 et 18 octobre
Cravate club
(voir 3 octobre).

>LECTURES

14 octobre
Dits et Nouvelles
Maïssa Bey. Gratuit. 20h30, bibliothèque Toussaint.

13 au 15 octobre
Retour de Bamako
Autour des écrivains de La Ruche (Bamako). Gratuit. Le 13, à 20h30; le 14, à 18h30 et 20h30; 15, à 17h30, NTA, place Imbach.

18 octobre
Contes du Maghreb
par La Jabotée. 15h30, bibliothèque de Belle-Beille.

>DANSE

9 et 10 octobre
À la recherche de Mister K

Christian Ganet

De Maryse Delente et Pierre Étaix. Hommage au cinéma muet. CNDC. 8 à 21 €. Le 9, à 19h30; le 10, à 20h30, Grand-Théâtre.

>MUSIQUE

21 septembre
Augustin Dumay
Violon, avec l'ONPL dirigé par Hubert Soudant. 10 à 25 €. 17 h, centre de congrès.

24 septembre
Caratini Jazz Ensemble

Didier Gaillard

NTA. 8 à 21 €. 20h30, NTA. Grand-Théâtre.

27 et 28 septembre
L'étrange Noël de M. Jack
Comédie musicale. Arc-en-Ciel. 6 et 10 €. Le 27, à 20h30; le 28, à 15h30, théâtre Chanzy.

27 septembre
Frédéric Galliano…
… and The African Divas, Padam, Apsala, Stan E Sue. 10 à 14,50 €. 20h45, Le Chabada.

Alain Thomas, peintre toucan

À l'occasion de ses 40 ans de carrière, Angers accueille Alain Thomas, chef de file de la peinture "naïve-positive". Spécialiste de la faune – particulièrement des toucans – et de la flore, qu'il détaille avec la précision d'un miniaturiste, la richesse d'un enlumineur et l'exubérance d'un Douanier-Rousseau. Alain Thomas s'est acquis une solide réputation internationale et signe également de prestigieuses collections, tant pour le soyeux lyonnais Art et Images que pour le porcelainier de Limoges Haviland.

Du 11 au 19 octobre : peintures récentes à La Godeline et reproductions au muséum.
Du 8 au 31 octobre : porcelaines de Limoges Haviland aux Galeries Lafayette et photos à la FNAC.

30 septembre
Kirill Troussov et Alexandra Troussova ▶
Violon et piano. Mardis Musicaux. 10 à 25 €. 20h30, Grand-Théâtre.

1er octobre
Watcha et O Kee Pa
Metal. 10 à 15 €. 20h45, Le Chabada.

3 octobre
Chants
Société des fêtes et manifestations. 5 €. 20h30, théâtre Chanzy.

Ez3kiel, Mr Orange, L'Œuf Raide
Dub. 10 à 14,50 €. 20h45, Le Chabada.

4 octobre
Augustin Dumay
20h30, centre de congrès. *(voir 21 septembre).*

Venus et Tanger
Pop (Belgique). 10 à 14,50 €. 20h45, Le Chabada.

Toma Ke Toma
Flamenco. 6 €. 20h30, théâtre place Ney.

8 octobre
Les Wampas
Rock. 11,50 à 16 €. 20h45, Le Chabada.

9 octobre
J'aime l'opérette
Cie Trabucco. 22 €. 15 h, théâtre Chanzy.

9 au 11 octobre
Les gens de la hume
Chanson. 6,5 à 11,5 €. 20h30, sauf le 12, à 17 h, théâtre du Champ-de-Bataille.

10 octobre
Akel
Musique du Maghreb. 19h30, centre Jacques-Tati.

11 octobre
Festival d'art sacré
Printemps des Orgues. Maîtrise de Notre-Dame-de-Paris, maîtrise de la cathédrale, école maîtrisienne des Pays de la Loire. Michel Bourcier, organiste. 8 à 12 €. 21 h, cathédrale.

Jagajazzist
Electrojazz (Norvège). 9 à 14 €. 20h45, Le Chabada.

15 octobre
Concert jazz
Présence des Arts. Gratuit. 19 h, UCO, place André-Leroy.

16 octobre
Morgan Heritage
Reggae. 18 et 20 €. 20h45, Le Chabada.

17 octobre
William Sheller
37 €. 20h30, centre de congrès.

18 octobre
Heretik System, Troubles Fête
Techno, electro-dub. 20h45, Le Chabada.

Eoliharpe
Musique arabe de la Méditerranée. Gratuit. 18 h, bibliothèque Toussaint.

>CONFÉRENCES

22 septembre
La vie des signes
Gratuit. 18h30, institut municipal.

23 et 24 septembre
La Scandinavie
Connaissance du Monde. 4 à 7,70 €. Le 23, à 14h30 et 18h30; le 24, à 14h30, 17h30 et 20h30, centre de congrès.

Architecture : style François Ier
Gratuit. 17 h, institut municipal.

Y a-t-il une pensée contestataire ? (1)
Gratuit. 18h30, institut municipal.

Exploitation du charbon en Anjou au XIXe siècle
Gratuit. 20h15, institut municipal.

24 septembre
Comprendre un paysage
Gratuit. 18h30, institut municipal.

26 septembre
L'eau et le feu dans les arts (3)
Gratuit. 18h30, institut municipal.

29 septembre
Architecture : style Henri II
Gratuit. 18h30, institut municipal.

30 septembre
Y a-t-il une pensée contestataire ? (2)
Gratuit. 18h30, institut municipal.

Victor Hugo et la Bible
Gratuit. 17h15, institut municipal.

Du charbon sous la Loire
Gratuit. 20h15, institut municipal.

1er octobre
La pollinisation
Gratuit. 18h30, institut municipal.

2 octobre
Hôpital de brousse : comment faire beaucoup avec peu ?
par Jean-Paul Gislard. UATL Gratuit. 15 h, Élysée, av. Patton.

3 octobre
L'eau et le feu[4]
Gratuit. 18h30, institut municipal.

6 octobre
Du signe à la sémiologie
Gratuit. 18h30, institut municipal.

7 octobre
Architecture : style Henri II
Gratuit. 17 h, institut municipal.

Y a-t-il une pensée contestataire ?[3]
Gratuit. 18h30, institut municipal.

Le charbon en Anjou
Gratuit. 20h15, institut municipal.

Algérie, l'héritage historique de la violence, 1830-2002
par Cécile Parent. Gratuit. 20h30, bibliothèque Toussaint.

8 octobre
Le paysage : objet de la géographie
Gratuit. 18h30, institut municipal.

9 octobre
Histoire : des héros, des images
par Georges Bodet. UATL. Gratuit. 15 h, Élysée, av. Patton.

Les bustes de David-d'Angers
par Jacqueline Guihur. Angers Musées Vivants. 5, 5 € + entrée. 14h30, galerie David-d'Angers, rue Toussaint.

10 octobre
L'Anjou et ses marins,
par Henri Legoherel et *"Un grand collectionneur au château de Villevêque : Daniel Duclaux"*, par Sylvain Bertoldi. Académie d'Angers. Gratuit. 16 h, hôtel de Livois, 6, rue Émile-Bordier.

L'eau et le feu[5]
Gratuit. 18h30, institut municipal.

13 octobre
Architecture : style Louis XIII
Gratuit. 18h30, institut municipal.

14 octobre
Y a-t-il une pensée contestataire ?[4]
Gratuit. 18h30, institut municipal.

Appolinaire et la Bible
Gratuit. 17h15, institut municipal.

15 octobre
Des araignées aux géocorises
Gratuit. 18h30, institut municipal.

Nouvelles variétés de fruits, hybridation, OGM
Terre des Sciences. Gratuit. 20 h, centre Jacques-Tati.

16 octobre
La Jordanie
par Maurice Grimal. UATL. Gratuit. 15 h, Élysée, avenue Patton.

Littérature négro-africaine francophone : le roman
Gratuit. 18h30, institut municipal.

La littérature algérienne contemporaine
par Dalila Morsly. Gratuit. 20h30, bibliothèque Toussaint.

17 octobre
L'eau et le feu[6]
Gratuit. 18h30, institut municipal.

18 octobre
Archives religieuses en Anjou
5e journée d'animation généalogique. Gratuit. Hôtel des Pénitentes.

>VISITES

20 et 21 septembre
Journées du Patrimoine
(lire page 28).

14 octobre
Laboratoires du CEREA
Électrophorèse, culture in vitro… Terre des Sciences. 14 h, CEREA-UCO, 44, rue Rabelais.

15 octobre
Station d'épuration de la Baumette
Par Angers Agglomération. Terre des Sciences. Réservation, au 02 41 74 14 21.

16 octobre
INRA
Collections botaniques, serres, dégustation… Terre des Sciences. 15 h, INRA, 42, rue Georges-Morel, Beaucouzé.

>EXPOSITIONS

Du 20 septembre au 5 octobre
Samuel Papazian
Peintures de 1980 à 2002 à la galerie Artspace, 18, place du Tertre. 12 h - 20 le week-end. La semaine sur rendez-vous au 06 64 13 65 68.

Jusqu'au 21 septembre
Madagascar, l'île aux trésors
1 et 2 €; gratuit moins de 18 ans. Muséum d'histoire naturelle.

Jusqu'au 28 septembre
Les Italies de Lenepveu
(Lire page 24) 1 et 2 €. Tous les jours sauf lundi, musée Pincé.

Jusqu'au 30 septembre
Regards d'enfants
Gratuit. Du lundi au vendredi, 9 h - 12h30 et 13h30 - 18 h; week-ends et jours fériés, 14 h - 18 h. Maison de l'environnement.

Du 1er au 31 octobre
Segani
Peintures de Suzanne Schurch. Lundi, 14 h - 17h30; en semaine, 9 h - 12 h et 14 h - 18 h, théâtre du Champ-de-Bataille.

Jusqu'au 4 octobre
Les acquisitions de l'Artothèque
37 estampes, dessins et photographies d'Edward Baran, Marcel Dinahet, J-H. Engström, Chrystèle Lerisse, Helen Lessick, José Saudubois… Gratuit. NTA, 12, place Imbach. ▼

Du 3 octobre au 16 novembre
La haute reculée
Sculptures animalières, photos… de Régine Gallard. Gratuit. Semaine, 9 h - 12 h et 13h30 - 18 h; week-end, 14 h - 18 h, Maison de l'environnement.

Jusqu'au 5 octobre
49 Regards
Peintures, gravures, tapisseries d'artistes angevins. Gratuit. 11 h - 19 h, salle Bessonneau, 15 ter, boulevard Foch.

Du 7 au 25 octobre
40 ans de caricature et de dessin de presse en Algérie
Le 11 octobre, 16 h, rencontre avec Rachid Aït Kaci, dessinateur. Gratuit. Bibliothèque Toussaint.

Regards sur l'Algérie…
… d'autrefois et Le Hogar, désert du sud algérien. Gratuit. Bibliothèque de Belle-Beille.

Du 8 au 31 octobre
Un toucan à Angers
Alain Thomas. Galeries Lafayette.

Dinahet

Du 10 octobre au 20 décembre
Alligand
Peintures. Gratuit. Du jeudi au samedi, 15 h - 19 h et sur R-V au 02 41 86 93 62, galerie Joëlle Maulny, 11 rue de Brissac.

Du 10 octobre au 4 avril
La mémoire des anneaux
Sept siècles d'enfermement… 6,10 €. 10 h - 17h30, château.

Jusqu'au 11 octobre
Michèle Bonnet
Peintures. Gratuit. Galerie Art en Tête, lycée David-d'Angers.

Du 11 au 19 octobre
Alain Thomas
La Godeline, 73, rue Plantagenêt.

Oiseaux exotiques
D'Alain Thomas. Tous les jours, sauf lundi, 14 h - 18 h, muséum d'histoire naturelle.

Du 11 octobre au 16 novembre
Triptyque
Trois tendances de l'art contemporain : *Galeries*, hôtel de ville ; *L'Art Brut, collection abcd*, salle Chemellier ; *Propaganda, de Mao à Coca-Cola*, abbaye du Ronceray. Tous les jours, 10 h - 18h30. Gratuit.

Du 13 au 17 octobre
Gène, génome et plante
Terre des Sciences. Gratuit. Le 13, 14 h - 18 h; du 14 au 17, 9 h - 12 h et 14 h - 18 h, centre Jacques-Tati.

Du 14 octobre au 21 novembre
La Pintière, peintre animalier
Gratuit. Du lundi au jeudi, 11 h - 19 h; vendredi, 11 h - 17h30, UCO, place André-Leroy.

Du 17 octobre au 29 février
Algérie, deux millions d'années
1 et 2 €. Tous les jours, sauf lundi, 14 h - 18 h, Muséum d'histoire naturelle.

Jusqu'au 24 octobre
The brainphasing
Peintures de Venjean, 1969-2003 2 et 4 €. Samedi, 14 h - 18 h; dimanche 15 h - 18 h. Musée régional de l'Air.

Jusqu'au 9 novembre
Hommage à Alexis Axilette
(Lire page 24) Peintures. Gratuit. Du mardi au samedi, 12 h - 19 h; dimanche, 14 h - 18 h. Grand-Théâtre.

Jusqu'au 16 novembre
Mary Toms - Pierre Pauli
Art textile contemporain. 10 h - 12 h et 14h - 18 h, sauf lundi. 1,75 à 3,50 €. Musée Jean Lurçat.

Saison baroque avec Anacréon

Fidèle à son ambitieux dessein, Anacréon a programmé sept concerts de musique baroque de qualité. Le 22 octobre, François Fernandez, violon baroque, Emmanuel Balssa, viole de gambe, Alfredo Bernardini, hautbois baroque, et Elisabeth Joyé, clavecin, joueront "Les concerts royaux", de François Couperin. Point fort de la saison, l'ensemble cubain Ars Longa se produira dans le cadre du Mois national baroque, le 25 novembre (sous réserve). Le 11 décembre, l'Ensemble Stradivarius et l'Ensemble vocal de Nantes interpréteront les œuvres de la Nativité de Marc-Antoine Charpentier. Le 29 janvier, récital de clavecin avec l'angevine Blandine Rannou, lauréate du Concours international de Bruges. Le 23 mars, en partenariat avec le Centre culturel de Sablé, *A Sei Voci* se produira dans "Les madrigaux guerriers et amoureux", de Monteverdi. Le 26 avril, le trio Uccellini – flûte, viole et violoncelle – mettra à l'honneur des pièces de Vivaldi, Philidor, Corelli, Bach et Uccellini. En clôture, le 8 juin, concert décentralisé du Printemps des Arts de Nantes autour du compositeur romain Stradella.

Emmanuel Balssa à la viole de gambe.

Concerts à 20 h 30, chapelle des Ursules, sauf le 25 novembre (cathédrale) et le 23 mars (Grand-Théâtre). Tarifs : 9 à 20 € ; souscriptions : 20 à 50 €. Anacréon, 175, boulevard de Strasbourg 49000 Angers.

L'abbatiale Saint-Serge, un chef-d'œuvre de ch

Les journées du Patrimoine, les 20 et 21 septembre, sont placées sous le signe du "Patrimoine spirituel et du Bicentenaire de Mérimée". Soixante-dix-neuf sites d'Angers et de l'agglomération seront ouverts gratuitement, dont les six abbayes angevines. Visite de l'abbaye Saint-Serge.

Albert

Jean-Luc Marais, président des Amis de l'abbatiale Saint-Serge.

> RENDEZ-VOUS

Avant la lettre, Prosper Mérimée, dont on célèbre cette année le bicentenaire de la naissance, s'est offert ses journées du Patrimoine à Angers. Visitant les abbayes angevines, il consigna ses impressions dans ses "Notes d'un voyage dans l'Ouest de la France". Ainsi, pour Saint-Serge écrit-il : "*ce qui frappe d'abord en entrant dans le chœur, c'est la légèreté, l'apparence de fragilité de ses colonnes au-dessus desquelles la voûte semble comme suspendue*".
Ce chœur est, en effet, le fleuron de l'abbatiale Saint-Serge. Si les Angevins semblent peu le connaître, on vient parfois de loin pour le voir. "*Nous recevons beaucoup de visiteurs anglais, italiens ou allemands qui viennent découvrir ce chef-d'œuvre de l'art gothique angevin*", souligne Jean-Luc Marais, président de l'association des Amis de l'abbatiale Saint-Serge [1].
Construit au XIIIe siècle (vers 1220 - 1225) par un architecte inconnu, ce chœur rectangulaire reprend le modèle de la grande salle et de la chapelle de l'hôpital Saint-Jean, construites quelques décennies plus tôt, en face, sur l'autre rive de la Maine. Les clés de voûtes sont décorées avec au centre, au-dessus de l'autel, le Christ Ressuscité.
L'abbaye Saint-Serge a été fondée au VIIe siècle par les rois mérovingiens, à 2 km au nord de la cité d'Angers. Lors des

La collégiale Saint-Martin exceptionnellement ouverte

Jean-Claude Hermaize

Collégiale Saint-Martin (derrière la poste) : visites samedi de 14 h à 18 h et dimanche de 10 h à 18 h.

Le chantier de restauration de l'église collégiale Saint-Martin a débuté en 1988, l'ouverture au public est prévue pour 2005. En avant-première, lors des journées du Patrimoine, le Conseil général invite le public à visiter cet édifice, classé depuis 1928. Les fouilles, menées en amont des travaux de restauration, par le service d'archéologie du Département, ont déjà mis à jour des poteries funéraires, quelques pièces d'habits et des ossements humains représentant 450 sépultures datant du VIe au XVIIIe siècle. Sur l'emplacement de la collégiale actuelle, datant du XIe siècle, deux autres églises ont été bâties, la première au début du Ve siècle, la deuxième au VIIe ou au début du VIIIe. ■

Le Conservatoire sur le pont

Les élèves du Conservatoire national de région participent pleinement aux journées du Patrimoine. Samedi et dimanche, au cloître Toussaint, la classe d'art dramatique lira des textes de Prosper Mérimée, à 14 h 30 et 16 h 30.
La classe de musique de chambre proposera un programme musical, chapelle des Ursules, de 14 h à 17 h 30. Au Grand-Théâtre, les classes de chant et de musique donneront des extraits de *Carmen*, de Bizet, dans la grande salle, à 14 h, 15 h et 16 h, et de la musique du XIXe siècle dans le foyer du théâtre, à 14 h 30, 15 h 30 et 16 h 30. Dimanche, musique du XVIe siècle, dans la cour du Logis-Barrault (musée des Beaux-Arts) à 14 h 30. Orgue à la chapelle du Bon-Pasteur, à 15 h, le samedi et le dimanche, œuvre de Buxtehude.

œur

invasions normandes, elle accueille un temps les reliques de saint Brieuc (un vitrail de 1919 le rappelle) et en l'an mil l'évêque y installe des moines bénédictins. Grâce aux comtes d'Anjou, l'abbaye se développe, mais son histoire est assez peu connue. L'église abbatiale subit plusieurs transformations aux XIe, XIIe et XIIIe siècles (le chœur actuel) et la nef romane est reconstruite au XVe siècle, reprenant l'élévation angevine classique : grandes arcades, étroite galerie, fenêtres.

Église Saint-Samson

À la Révolution, la dizaine de moines restant est dispersée et l'église est attribuée à la paroisse, la petite église Saint-Samson (aujourd'hui dans le jardin des Plantes) étant devenue trop petite pour accueillir les fidèles. "*Cette abbatiale est un peu austère*" reconnaît Jean-Luc Marais. Elle le doit sans doute à son histoire. Longtemps hors les murs, hors la ville, lieu de prière des moines puis paroisse d'un quartier pauvre d'Angers, ses murs ne sont pas couverts de boiseries ou de tentures. Seules apparaissent quelques traces de peintures murales anciennes. Pourtant, même un peu éloignée du centre-ville, il faut y aller, ne serait-ce que pour son chœur. ■

Visite libre le samedi 20, de 9 h à 19 h, et le dimanche, de 9 h à 11 h et de 14 h à 19 h. Visite commentée, dimanche à 14 h 30 et 18 h. Le programme complet va être distribué dans les boîtes aux lettres et est disponible dans les sites municipaux.

(1) L'association des Amis de l'abbatiale Saint-Serge a été créée en 1981 pour alerter sur les besoins de restauration de l'édifice (des travaux sont en cours) ; assurer des petits travaux "locatifs" et faire connaître l'abbatiale.

Au restaurant, sous la IIIe République

Arch. mun. 1 J 641.

Menu du Chapon fin, vers 1910.

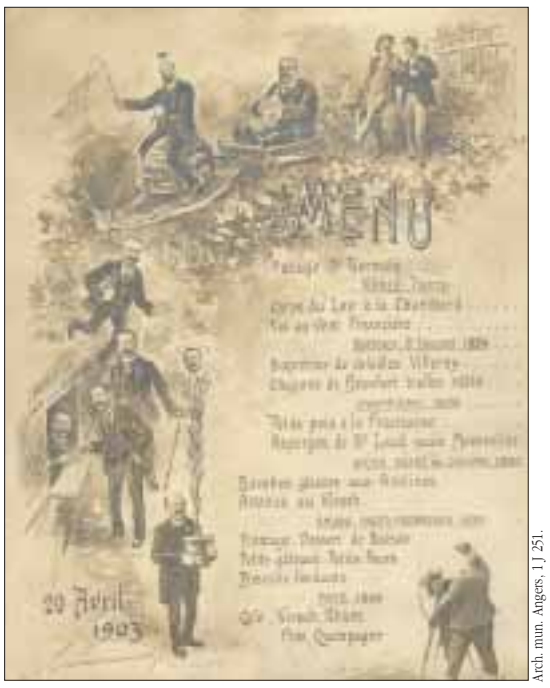

Arch. mun. Angers, 1 J 251.

Dîner de célibataires à l'Entr'acte, 1903.

Dîner au Grand-Hôtel, 1888.

Arch. mun. Angers, 1 J 490.

Depuis quelques années, les Archives municipales ont rassemblé une collection de menus. Elle vient d'être augmentée d'un ensemble provenant des archives de Marinette Rameau. On peut ainsi illustrer quelques bonnes tables angevines depuis les années 1880.

>HISTOIRE

Angevins ou hôtes d'un jour avaient le choix, du plus aristocratique au meilleur marché. La grande adresse d'Angers est incontestablement le restaurant de *l'hôtel du Cheval-Blanc*, hôtel qui existait déjà au XVe siècle. Tous les guides le mettent à la première place et Curnonsky, dans son *Guide des merveilles culinaires et des bonnes auberges françaises*, paru en 1921, lui consacre un chapitre entier. "*Potage Windsor, ris de veau portugaise, noisette de sanglier, laitues farcies, gogues, véritable gruyère à pâte grasse (sans yeux), pâtisseries*" : tel fut son repas. Dans le même guide, Curnonsky cite comme bonnes tables, mais ne cherchant "*nullement à rivaliser pour la cuisine avec le Cheval-Blanc*", le restaurant de *l'hôtel d'Anjou*, *le café de l'Entracte* place du Ralliement (à l'emplacement des vêtements Devred), *la pâtisserie Maresquier* (sur le boulevard) et *Le Bon Coin*, rue Bressigny. Autres bonnes adresses : *le restaurant du Théâtre de Monigatty* rue des Deux-Haies, *le Chapon fin* rue Saint-Laud – qui multiplie les réclames à la fin du XIXe siècle. Figurent également les restaurants des hôtels de la place du Ralliement : *l'hôtel Saint-Julien* et *le Grand-Hôtel*, dont les menus – très bourgeois – sont publiés dans les journaux et peuvent être servis en ville. Voici celui du 25 septembre 1892 : *Brunoise au consommé ; Hors d'œuvre ; Saumon sauce hollandaise ; Râble de lièvre sauce poivrade ; Côtes de veau à la Toulouse ; Oisons rôtis aux marrons ; Salade de chicorée sauvage ; Salsifis frits ; Bavarois au chocolat ; Dessert.*

Dans l'entre-deux-guerres et après, les restaurants de *l'hôtel de France*, de *la Croix-de-Guerre* (rue Châteaugontier), *le Vert-d'Eau* (sur le boulevard) et *le Welcome*, tenu par les Bouzy, connaissent leur heure de gloire.

Pour manger à petit prix (le dîner au *Grand-Hôtel* est à 4 F en 1821, au *Chapon fin* à 2,50 F), et plus rapidement, il y avait par exemple *l'Abeille dorée*, rue Lenepveu : "*le meilleur marché de tout Angers, plats à partir de vingt centimes*" selon une réclame de 1912.

Des restaurants coopératifs ouvrent à partir de 1917. En Reculée, les guinguettes servent à toute heure casse-croûte, matelotes et fritures. ■

Sylvain Bertoldi
Conservateur des Archives d'Angers

(1) Ce qui correspond au salaire journalier moyen d'un bon ouvrier (3,25 F chez Bessonneau).

Le nouveau musée des Beaux-Arts ouvrira ses portes en juin 2004. Pour préparer cet événement et vous faire découvrir les parcours en avant première, chaque mois, les musées et *Vivre à Angers* vous présentent une œuvre des collections ; dix au total. Ce voyage à travers les siècles et les techniques de création commence avec Ingres.

1 Paolo et Francesca *Ingres, 1819*

Un artiste, une œuvre

Jean-Auguste-Dominique Ingres est connu par l'expression : "avoir un violon d'Ingres". Si sa deuxième passion était la musique, Ingres (1780-1867) est avant tout un peintre du XIXe siècle, qui a défendu les valeurs classiques comme l'importance du dessin et la maîtrise de la technique tout en se référant à l'Antiquité et la Renaissance. Commandée par la Société des Arts de Paris, cette toile est exécutée en 1819. Le peintre Turpin de Crissé l'acquiert ensuite. En 1859, l'œuvre entre au musée des Beaux-Arts d'Angers par le legs Turpin de Crissé.

Ingres s'inspire de L'Enfer, de Dante, dont voici un extrait :

"Lorsqu' enfin l'heureux Lancelot cueille le baiser désiré, alors celui qui ne me sera plus ravi colla sur ma bouche ses lèvres tremblantes, et nous laissâmes échapper ce livre par qui nous fut révélé le mystère d'amour."

L'Enfer, Dante Alighieri, tome I, Chant v
Traduction d'Antoine de Rivarol

Le baiser et l'épée

Francesca est mariée à un vieillard difforme et boiteux, Gianciotto Malatesta da Rimini, qui passe son temps en expéditions guerrières. Pendant les absences répétées de son frère aîné, Paolo tient compagnie à l'épouse abandonnée…

La scène du baiser est le sujet principal autour duquel le tableau s'organise. Paolo et Francesca s'abandonnent dans une alcôve à l'abri des regards. Ingres exploite les éléments de composition dans un souci de dramatisation. Les couleurs franches, la lumière vive, les postures et la place occupée (au premier plan) par les amoureux confèrent ainsi au baiser secret, passion et éternité. Le spectateur est complice de cette étreinte interdite et témoin de la tragédie qui se prépare derrière le rideau. Ingres condense les moments clés de l'histoire de Paolo et Francesca : de la révélation de l'amour à la mort des amants par l'épée du mari trompé. Paolo et Francesca, comme Roméo et Juliette, forment un couple romantique typique du XIXe siècle. Ils sont considérés comme les victimes d'une passion impossible et pour laquelle la fin est forcément tragique.

Ingres s'inspire de *La Divine Comédie*, livre écrit par Dante au XIVe siècle. L'écrivain s'imagine voyageant en Enfer à la rencontre des damnés. Il y croise Francesca dans la salle réservée aux femmes adultères. La toile d'Angers est l'une des sept versions peintes par Ingres sur ce thème.

Avec ses personnages en costumes médiévaux dans un décor de la même époque, ce tableau est l'un des premiers exemples du style "troubadour", témoignage de l'engouement des artistes au XIXe siècle pour le Moyen Âge redécouvert.

Le cadre

Commandé par Turpin de Crissé à Claude-Aimé Chenavard, peintre décorateur, le cadre prolonge la reconstitution romantique du Moyen Âge. "Arc en accolade" et "choux fleuris" ornent habituellement les fenêtres d'un logis. Ces éléments d'architecture médiévale décorent ici une fenêtre ouverte sur le drame amoureux de Paolo et Francesca.

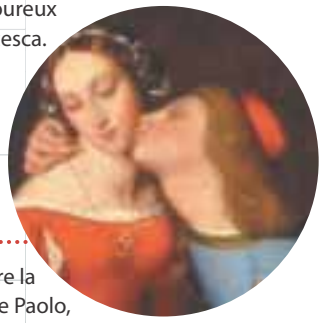

Le baiser

Le peintre exagère la tension du cou de Paolo, anormalement long, qui exprime à la fois la fougue et la retenue. Ces sentiments forts et contradictoires symbolisent la charge émotionnelle concentrée dans le baiser enfin donné. Dans un souci d'idéalisme, Ingres n'hésite pas à déformer les corps.

Huile sur toile
40,7 x 50,3 cm

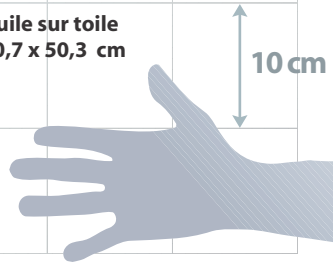

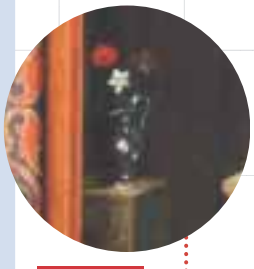

Le vase

Les fleurs, le livre et la position agenouillée de Paolo sont caractéristiques d'une Annonciation (l'ange Gabriel annonçant à la Vierge qu'elle sera mère). Cependant, la couleur rouge d'une des fleurs ainsi que l'étreinte langoureuse transforment l'annonciation religieuse en annonciation amoureuse.

Le livre

Cette peinture est un instantané. Elle fige les amants dans leur baiser, Malatesta dans sa colère et le livre dans sa chute. Ingres respecte l'histoire : c'est lors de la lecture du roman de Lancelot que Paolo et Francesca se sont embrassés.

Malatesta

L'entrée de Malatesta, surgissant d'un passage caché, annonce l'issue tragique. Par la mise en scène des personnages dans l'espace, l'anecdote d'un mari trompé se transforme en drame passionnel.

Pierre Michel fait revivre Octave-Mirbeau

La société Octave-Mirbeau fête ses dix ans. *"Une vraie success story"*, lance tout sourire Pierre Michel, son président-fondateur. Le professeur de lettres présente avec fierté le dixième volume des cahiers Octave-Mirbeau. *"Depuis 1993, nous avons ainsi publié 3 600 pages de recherches et de documents sur l'une des plus grandes plumes de la fin du XIXe siècle et du début du XXe.»* Octave Mirbeau, qui vécut de 1848 à 1917, fut un touche-à-tout : écrivain, polémiste, journaliste, critique d'art…. *"Il est l'incarnation du grand intellectuel de gauche. Il est l'ami de Monet, de Rodin. Il correspond avec Clémenceau, Jaurès ou Blum. C'était un révolté"*, s'enthousiasme Pierre Michel. Travaillant sur sa correspondance depuis le milieu des années 60, le professeur angevin fonde en 1993 une association pour faire sortir de l'ombre l'ensemble des écrits d'Octave Mirbeau. *"En effet, il ne restait que trois œuvres connues :* Le jardin des supplices, Le journal d'une femme de chambre *et la pièce de théâtre,* Les affaires sont les affaires. *Toute sa correspondance, ses articles, ainsi que ses critiques d'art avaient sombré dans l'oubli."* D'une trentaine d'adhérents à ses débuts, la société Octave Mirbeau compte aujourd'hui dans ses rangs 200 universitaires, chercheurs ou hommes de lettres issus d'une vingtaine de pays. *"Si Octave Mirbeau suscite autant d'intérêt, c'est qu'il avait un message d'une incroyable modernité et soulevait les scandales de l'époque. Aujourd'hui, on dirait qu'il n'était pas politiquement correct."* Pierre Michel, désormais jeune retraité, poursuit insatiablement son travail de fourmi pour faire définitivement reconnaître à sa juste valeur l'importance de l'œuvre de celui qu'il appelle "*ce cher Octave*". ■

Pierre Michel, sous le portrait d'Octave Mirbeau.

Thierry Bonnet

300 rameurs sur la Maine

Les Régates angevines d'Angers Nautique se dérouleront le dimanche 12 octobre. Elles accueilleront sur le bassin de la Maine trois cents rameurs issus de vingt clubs de l'Ouest. Les sélections se feront de 9 h 30 à 12 h sur 1 000 m. De 14 h à 17 h, les finales se dérouleront sur 500 m sous forme de sprint. Cette distance permettra d'assurer un spectacle plus soutenu et plus impressionnant. En effet, il sera possible pour les spectateurs de suivre toute la course. La ligne d'arrivée se situera face aux locaux d'Angers Nautique. Le club a connu une année faste en résultats, qui lui permet d'être désormais classé parmi les trente premiers clubs hexagonaux. La meilleure performance revient à Julien Bahain (2e en partant de la droite), qui a ramené une médaille de bronze des championnats du monde junior à Athènes en quatre de couple. ■

Renseignements: 02 41 48 23 61

Thierry Bonnet

10 km dans la Doutre

Les 10 km d'Angers se dérouleront le 21 septembre dans la Doutre, comme pour l'édition 2002. Organisée par le club d'athlétisme CSJB, l'épreuve est une course internationale regroupant près de mille participants et qualificative pour les championnats de France. Les coureurs effectueront deux boucles d'un circuit sur route autour de la place La Rochefoucault. C'est d'ailleurs au milieu de la place que sera jugée l'arrivée. Le départ sera donné à 10 h 30, boulevard Arago. ■

Renseignements: 02 41 43 52 11

Roller hockey: les futurs champions sont à Bertin

Ce sont les futurs champions européens du roller in line hockey. Et ils seront à Angers du 26 au 28 septembre pour la deuxième édition de l'International Mc Donalds Cup. Réservé aux jeunes de 11 à 15 ans, catégories benjamins et minimes, le tournoi organisé par le club angevin des Hawks est déjà une épreuve incontournable du circuit européen.
"À cela deux principales raisons, se félicite Patrick Moreau, président du club, *notre tournoi a été le premier de ce niveau consacré aux plus jeunes. Et il arrive en tout début de saison, permettant aux équipes nouvellement constituées de tester leur jeu."*
Et *"il y aura du beau monde salle Bertin",* promet Dominique Boursier, responsable de l'organisation. Les Anglais de Blackpool, vainqueurs toutes catégories l'an dernier, et ceux de Northwich, les Belges de Loverval, les Italiens de Turin, les Français de Lyon, Anglet (2e en benjamin devant Angers), Cherbourg, sans oublier les Hawks. Au total, seize équipes, huit en benjamins (11-13 ans) et huit en minimes (13-15 ans) qui disputeront quarante-quatre matches. Un match se déroule en deux périodes de jeu de 13 ou 18 minutes selon les catégories. Du jeu rapide et du beau spectacle même pour les néophytes. Tous les matches de la compétition sont gratuits.
Spectacle toujours, le samedi, pour la soirée de gala.
Après une rencontre des féminines, catégorie minime, de Bretagne contre celles de Haute-Normandie, le public aura droit au tout premier match du championnat de France Nationale 1 – le plus haut niveau – opposant l'équipe senior des Hawks à celle d'Amiens, une *"équipe difficile"*. Mais les Angevins, champions de France 2000, 2001, 2002 et vice-champions 2003, entendent bien reprendre leur titre cette saison. Rappelons qu'ils comptent dans leurs rangs pas moins de trois internationaux[1]: Vincent Charbonneau, défenseur, Benjamin Desroches, meilleur attaquant français, et Geoffroy Tijou, défenseur et entraîneur de l'équipe angevine. ■

Loiseau/Trélazé

(1) Depuis la création du club en 1997, les Hawks comptent huit internationaux seniors et quatre chez les jeunes.

Vendredi 26, à 18 h, matches de lever de rideau avec les cadets des Hawks. Samedi 27 : de 8 h à 20 h, tournoi minime et benjamin, poules de classement ; à 20 h, soirée de gala. Dimanche 28 : de 8 h à 17 h, tournoi minime et benjamin, classement et finales.

Tout est gratuit à l'exception de la soirée de gala (adultes, 5 € ; tarifs réduits, billetterie sur place). Stade André-Bertin, rue de la Meignanne. Renseignements : 02 41 05 11 04.

Le roller, dès 6 ans

Dès 6 ans, les enfants peuvent pratiquer le roller in line hockey en compétition après un apprentissage ludique du patin, possible dès 4 ans. Encadré par un règlement strict, ce sport est moins violent que son cousin sur glace. Pour les premières séances, le club prête le matériel. On trouve ensuite de bons patins à partir de 100 € en plus de l'équipement (protections et crosse). Les filles sont particulièrement les bienvenues, puisque le souhait des Hawks est de constituer des équipes féminines dans toutes les catégories. Le club dispose de deux entraîneurs diplômés d'état. Club des Hawks, 17, allée du Haras, 49 100 Angers. Tél. : 02 41 05 11 04.

Basket: Étoile d'or, les 26 et 27 septembre

Le tournoi international de basket de l'Étoile d'or se déroulera à Angers les 26 et 27 septembre, salle Jean-Bouin. Petite nouveauté : il s'agit de la phase finale du Pro Stars Pays de la Loire, dont les premières rencontres, par poules, se dérouleront les 24 et 25 à Nantes, Laval, Cholet et Bressuire.
À Angers, les amateurs de basket ont rendez-vous le vendredi 26 septembre, à partir de 18 h, avec les smasheurs *Crazy Dunkers*. À 19 h 15, rencontre Milan - Paris, suivie, à 21 h 15, du match Belgrade - Le Mans.
Le lendemain, à partir de 16 h, nouveau show spectacle des *Crazy Dunkers*, puis finales des troisièmes, à 17 h 30, et des deuxièmes, à 19 h 30. La présentation officielle des équipes est programmée à 21 h 15, suivie de la finale Pro Stars des Pays de la Loire, à 21 h 30. ■

Réservations : 02 41 37 19 12 ou 02 41 47 40 15. Basket Connection, 11, place du Pilori et Décathlon. www.ifrance.com/etoildor

Le 24 septembre : à Nantes, Cholet - Milan et, à Laval, Le Mans - ASVEL. Le 25 : à Bressuire, Cholet - Paris et, à Challans, ASVEL - Partizan Belgrade.

> INFORMATIONS

Permanence du centre d'information sur les sectes au centre social Belle-Beille, 42, rue Hamelin mardi et jeudi matin : 02 41 22 38 38.

Quels choix professionnels pour les femmes ? Information au CIFF-CIDF le 6 octobre, à 14 h, et le 16, à 10 h, 35, rue Saint-Exupéry, 02 41 86 18 04.

Le relais assistantes maternelles est ouvert du mardi au vendredi, 9 h - 12 h 30, 13 h 30 - 17 h 30, 3, allée du Haras, 02 41 87 33 91.

Pour accueillir à domicile un(e) étudiant(e) étranger(e) pour un repas ou un week-end, contacter l'AFIA, 02 41 68 37 75.

Réunion de Surdi 49 le quatrième samedi du mois, à 14 h 30. Sorties culturelles, atelier de communication… 58, bd Henri-Arnauld, aamds-surdi49@wanadoo.fr

Journée Handicap et vieillissement avec le comité départemental des retraités et personnes âgées le 23 octobre, à Baugé. Centre régional de rééducation et de réadaptation fonctionnelles : 02 41 35 15 15.

> ENFANCE

Formation d'aide à la parentalité de novembre à mai et formation d'animateurs. Inscriptions avant le 30 septembre à l'ADFOCAL, 02 41 22 00 18.

Formation baby-sitting à partir d'octobre pour les 16-25 ans avec la Croix-Rouge, 02 41 88 82 20.

> SOLIDARITÉ

Des "facilitateurs de langage" aident les enfants à construire leur langage dans le cadre du contrat éducatif local. Un appel aux bénévoles retraités ou âgés de plus de 50 ans est lancé pour mener cette action. Ils recevront une formation et seront accompagnés toute l'année. Renseignements auprès de la Ville, 02 41 37 07 65, la fédération des œuvres laïques, 02 41 96 11 54 ou l'UDAF 49, 02 41 36 51 02.

Pour préparer le Téléthon, l'AFM cherche des bénévoles : 01 69 47 29 04.

L'association Cité, Justice, Citoyen cherche des candidats à la fonction de gérants de tutelles (retraités ou préretraités) auprès des personnes protégées. Tél. : 02 41 86 07 24.

Le Comité de soutien angevin pour la libération d'Ingrid Betancourt et des otages colombiens lance la campagne Aéropostale 3000. Contact : 06 87 21 64 20 ou lauretissot@worldonline.fr

La Banque alimentaire cherche des bénévoles pour sa collecte alimentaire des 28 et 29 novembre : 02 41 60 33 05.

Les Chiens guides d'aveugles cherchent des familles d'accueil. Frais de nourriture et vétérinaire pris en charge. Contact, 02 41 68 19 00.

> FORMATION

Stages BAFA et BAFD avec Les Francas, 02 41 48 02 03, les-francas@wanadoo.fr

Des études supérieures sans le bac : inscriptions au DAEU jusqu'au 19 septembre au CUFCO, 42, rue de Rennes, 02 41 96 23 84.

Préparation militaire marine à la caserne Berthezène. Tél. : 02 98 22 15 07 ou ciram.brest@wanadoo.fr

Devenir chef d'entreprise, formation du 3 novembre au 16 décembre avec la Boutique de gestion, 02 41 66 52 52.

Cours de roumain dès octobre avec Anjou Roumanie, 02 41 18 10 65 ou 02 41 43 57 67.

> LOISIRS

Concert exceptionnel de l'ONPL le 6 novembre au centre de congrès pour remplacer le concert du 11 juillet, annulé suite à l'intervention des intermittents du spectacle. Les spectateurs recevront une place pour ce concert. Tél. : 02 41 24 11 20.

Portes ouvertes au Bridge Club du Roy René, du lundi au samedi, de 14 h à 20 h jusqu'au 20 septembre, 73, rue Lardin-de-Musset, 02 41 37 01 47.

Et à Angers Bridge Club, du lundi au samedi, de 15 h à 20 h, jusqu'au 27 septembre, 22, rue Létanduère, 02 41 88 68 38.

École de cirque Jo Bithume : inscriptions des non-licenciés le 17 septembre, de 18 h à 20 h 30 pour les enfants et du 18 au 23 septembre pour les adultes. Tél. : 02 41 66 04 45.

Inscription pour le chœur jeune et adulte de la Maîtrise de la Cathédrale : 02 41 20 87 70.

Rentrée de l'association des Bretons d'Angers le 23 septembre, 20 h 30, salle Jean-Monnet, et Fest-deiz le 19 octobre, à 15 h, salle Boisnet. Tél. : 02 41 21 52 00 ou josette.jardin@tiscali.fr

> SPORTS

Inscriptions au Club d'Angers Natation Course les 17 et 24 septembre, de 14 h à 16 h 30, piscine Jean-Bouin. Tél. : 02 41 80 65 79 ou angers-natation@wanadoo.fr

Inscriptions à l'ASGA, danse sur glace, 15, allée du Haras, 06 75 54 26 48.

Porte ouverte de l'association Taiji Quan Kun Lun le 17 septembre, de 18 h 30 à 20 h 30, au lycée Renoir (gymnase). Tél. : 02 41 54 79 63.

Porte ouverte section aïkido de l'office municipal des sports, le 18 septembre au COSEC Montaigne, 02 41 48 75 66.

Cercle Angevin de Tai Chi Chuan. Inscriptions au 02 41 86 06 38.

> ATELIERS

Cours de peinture et de calligraphie chinoise avec l'association Aladin Art et Décos. Inscriptions du 19 au 21 septembre, de 15 h à 19 h, au 54, rue du Mail, 02 41 47 37 57.

Atelier musique orientale avec la Galerie sonore les 8 et 15 octobre, 14 h 30, à la bibliothèque Toussaint.

Formation pour mener à bien des projets en sciences, technique et environnement avec les Petits Débrouillards en octobre et novembre : 02 41 87 67 00 ou apdpl@wanadoo.fr

> CONCOURS

Examen d'entrée au conservatoire national de région (DEM et perfectionnement) le 15 octobre : dépôt des candidatures jusqu'au 7 octobre. CNR, 26, avenue Montaigne, 02 41 24 14 50.

Appel aux idées innovantes. Information le 18 septembre, à 17 h 30, maison de la Technopole, 8, rue Le Nôtre, 02 41 72 04 04.

> RENDEZ-VOUS

Festival de jeux avec La Luciole, Sortilège et le Ludobus, le 20 septembre, de 13 h à 18 h, de la rue Saint-Laud à la place du Pilori.

Salon de l'habitat, du 3 au 6 octobre, au parc des Expositions. De 10 h à 20 h du 3 au 5 octobre et de 10 h à 19 h le 6 octobre. À noter, la présence d'un salon de la Maison bois et du stand de la Ville consacré au logement adapté.

Portes ouvertes à la SPA le 5 octobre, promenade de la Baumette, 02 41 66 32 23.

Exposition d'Accueil des Villes françaises du 27 septembre au 5 octobre, hôtel du Roi-de-Pologne, 02 41 88 24 84.

L'office franco-allemand pour la jeunesse et les Petits Débrouillards seront à Angers le 12 octobre, de 14 h à 17 h, salle du Haras. Forum sur la solidarité internationale. Contact : 02 41 77 94 76.

Réservation pour le concert du service Animation Retraités du CCAS le 11 décembre (Rika Zaraï) le 23 septembre à l'Espace Welcome, et à partir du 24 à l'hôtel de ville. 23 €.

> SORTIES

Sortie "brame du cerf" du 1er au 15 octobre. Gratuit, inscription maison de l'environnement, 02 41 22 32 30. Le programme de la maison de l'environnement est disponible sur place, à l'hôtel de ville, dans les mairies de quartier, bibliothèques…

Connaître les champignons avec la maison de l'environnement, le 12 octobre. 8 € adulte et 2 € enfant. Inscriptions : 02 41 22 32 30.

Visite gratuite du château pour les journées du Patrimoine, les 20 et 21 septembre. Tél. : 02 41 86 48 79.

Abonnez-vous à *Vivre à Angers* !

Vous quittez Angers ? Vous habitez la périphérie ? Vous pouvez vous abonner en renvoyant ce coupon complété et accompagné d'un chèque de 12,20 € libellé à l'ordre du Trésor public à :

Hôtel de ville, service information, B.P. 23 527 49035 Angers Cedex 01.

Nom : ..... **Prénom :** .....
Adresse : .....
Ville : ..... **Code postal :** .....

ENVIRONNEMENT

Environnement santé publique 02 41 05 44 21
(bruit, insalubrité, animaux nuisibles, mauvaises odeurs, pollution…)

Propreté publique 02 41 54 56 00

Tri sélectif TOM *(gratuit sur poste fixe)* 0 800 41 88 00

Déchetteries
Les déchetteries de la Baumette, de Villechien (chemin de la Paperie), du Lac bleu (Adézière, Avrillé), du Petit-Guichard (Saint-Sylvain-d'Anjou), des Brunelleries (Bouchemaine), et la recyclerie Emmaüs (Saint-Jean-de-Linières) sont ouvertes en semaine, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h, le samedi, de 8 h 30 à 18 h, le dimanche, de 8 h 30 à 12 h.

Gestion des déchets 02 41 54 56 10
(jours et heures de collecte des ordures ménagères)

Désinfection, désinsectisation, dératisation, désourisation, chiens errants 02 41 54 56 20

Nids de guêpes, reptiles 18

Mesures qualité de l'air-qualité de l'eau 02 41 05 44 18

Douches municipales *2, rue Léon-Jouhaux* 02 41 20 30 84

MAIRIE

Mairie 5 sur 5 0 800 49 05 05
(gratuit depuis un poste fixe)
Ce numéro est à votre disposition pour signaler tout problème : banc endommagé, lampadaire défectueux, nid de poule, tags, vitres brisées, nuisances sonores…

Hôtel de ville (standard) 02 41 05 40 00

Police municipale 02 41 05 40 17
Du lundi au samedi de 8 h 30 à 0 h 30.

Objets trouvés 02 41 05 44 79

SANTÉ

Point accueil santé solidarité 02 41 88 87 40
5, rue de Crimée

Alcooliques anonymes 02 41 48 49 48

Vie Libre 02 41 86 07 22

Sida info service (gratuit sur poste fixe) 0 800 840 800

AIDES (lutte contre le sida) 02 41 88 76 00

Drogues Info service (gratuit sur poste fixe) 0 800 231 313

Tabac info service (0,15 €/mn) 0 803 309 310

SOCIAL-FAMILLE

Samu social sans-abri 115

Plaintes pour discriminations raciales 114

Centre communal d'action sociale 02 41 05 49 49

CLIC 02 41 25 01 11
Centre local d'information et de coordination gérontologique

Relais assistantes maternelles 02 41 87 33 91
3, allée du Haras

SOS Urgences mamans *(garde d'enfant)* 02 41 60 26 38

Angers Proxim'services *(garde d'enfant)* 02 41 20 77 03

Écoute parents - enfants 02 41 43 44 44

Allo enfance maltraitée 119

Sos Amitié (24 h/24) 02 41 86 98 98

Planning familial 02 41 88 70 73
Pour tout conseil ou problème de contraception, grossesse, avortement, prévention des maladies sexuellement transmissibles, viol, violence, inceste.

Sos Femmes 02 41 87 97 22

Divorce et médiation 02 41 31 15 65

Médiation familiale et conseil conjugal (CAF) 02 41 81 14 17

Médiations 49 02 41 68 49 00

Mouvement du Nid 02 41 48 19 28

TRANSPORT

Voirie 02 41 21 54 00

Météo (0,34 €/mn) 08 36 68 00 00

Bus (Cotra) 02 41 33 64 64

Taxis 02 41 87 65 00

Gare routière 02 41 88 59 25

SNCF (0,34 €/mn) 08 36 35 35 35

Aéroport d'Angers-Marcé 02 41 33 50 00

Fourrière automobile 02 41 21 55 00

Sara Stationnement 02 41 24 13 40

URGENCES

Pompiers 18

Police secours 17

SAMU (médecins de garde) 15

Urgences 02 41 35 37 12

Clinique de la main 02 41 86 86 41

Centre antipoison 02 41 48 21 21

Urgence dentiste (le week-end) 02 41 87 22 53

GDF 02 41 43 65 65

EDF (numéro Azur) 0 810 333 049

Eau 02 41 05 50 50

Assainissement 02 41 05 51 51

PHARMACIES DE GARDE

*La nuit, **jusqu'à 22 heures,** appeler le commissariat central au* 02 41 57 52 00

***Après 22 heures**, s'y présenter muni d'une ordonnance et d'une pièce d'identité.*

***Pour les dimanches et jours fériés** (sauf modification de dernière minute) :*

Dimanche 21 septembre

*Pharmacie **Ricadat** (6, rue de la Gare) ;*
*Pharmacie **Maxence** (54, boulevard Ayrault)*

Dimanche 28 septembre

*Pharmacie **Lemener-Cailler/Gruet** (place de l'Europe) ;*
*Pharmacie **Birault** (centre commercial de la Roseraie, avenue Jean-XXIII)*

Dimanche 5 octobre

*Pharmacie **Beauté** (centre commercial Mollière) ;*
*Pharmacie **Langlois** (20, rue Guillaume-Lekeu)*

Dimanche 12 octobre

*Pharmacie **Lefevre** (8, boulevard Saint-Michel) ;*
*Pharmacie **Lecarpentier** (2, square de la Penthière)*